

MINISTERE AUPRES DU PREMIER
MINISTRE CHARGE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNE 2017

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

- LOI DE FINANCES 2017-

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2017	8
INTRODUCTION GENERALE	16
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	17
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2016	24
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	24
I.1- L'évolution de la situation économique dans les grandes zones	24
I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique.....	24
I.1.2- La Zone Euro.....	24
I.1.3- Le Japon	25
I.1.4- Le Royaume Uni.....	25
I.1.5- Les pays émergents et en développement.....	25
I.2- L'inflation et les taux de change	26
I.2.1- L'inflation dans le monde	26
I.2.2- Les taux de change	27
I.3- Les cours des matières premières.....	27
I.3.1- Les produits alimentaires	27
I.3.2. Les produits industriels.....	29
II.- LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2016	30
II.1- La production agricole.....	30
II.2- La production minière et pétrolière.....	32

II.3- La production industrielle	33
II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales	36
II.5- Les activités tertiaires	36
II.7- L'évolution des prix à la consommation.....	40
II.8- Les échanges extérieurs	42
II.9- Les finances publiques	43
II.10- La situation monétaire et le secteur boursier.....	44
II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	44
II.10.2- Le secteur boursier	45
II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2016	45
II.11.1- L'offre.....	46
II.11.1.1- Le secteur primaire.....	46
II.11.1.2- Le secteur secondaire	46
II.11.1.3- Le secteur tertiaire.....	47
II.11.2- La demande	47
II.11.3- Les prix	47
II.11.4- Les comptes extérieurs	48
II.11.5- La situation monétaire.....	48
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2016	49
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons	49
III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales	49
III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales.....	50
III.1.3-Les dons	50
III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets	53
III.2.1- Les dépenses courantes.....	53

III.2.2- Les dépenses d'investissement	53
III.2.3- Les dépenses de sécurité	54
III.3- La dette publique	56
IV.- LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2016.....	58
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2017	60
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2017	60
I.1- L'environnement économique international.....	60
I.2- L'environnement national.....	61
I.2.1- Du côté de l'offre.....	61
I.2.1.1- Le secteur primaire	61
I.2.1.2- Le secteur secondaire	61
I.2.1.3- Le secteur tertiaire.....	61
I.2.1.4- Les droits et taxes	61
I.2.1.5- Le secteur non marchand	61
I.2.2- Du côté de la demande.....	62
I.2.3.- La balance des paiements.....	62
I.2.4.- La situation monétaire	63
II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2017	64
II.1- Les recettes totales et dons	64
II.1.1- Les recettes fiscales.....	64
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	65
II.2- Les dons.....	65
II.3- Les dépenses publiques.....	65

II.3.1- Les dépenses courantes	65
II.3.2-Les dépenses d'investissement	66
II.4- La dette publique.....	66
III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2017	66
CONCLUSION GENERALE	69

LISTE DESTABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2015.....	9
TABLEAU 2: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2016.....	11
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEURS D'ACTIVITES EN 2017	13
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2012 A 2017	14
TABLEAU 5 : CROISSANCE EN VOLUME DU PIB	26
TABLEAU 6: VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %).	26
TABLEAU 7: COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2016	27
TABLEAU 8: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	46
TABLEAU 9: PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE	46
TABLEAU 10: EVOLUTION SECTORIELLE	47
TABLEAU 11: SITUATION MONETAIRE INTEGREE.....	49
TABLEAU 12: RECETTES FISCALES 2014 A 2017 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	51
TABLEAU 13: RECETTES TOTALES ET DONS 2014 A 2017	52
TABLEAU 14: DEPENSES TOTALES DE L'ETAT 2014-2017	55
TABLEAU 15: SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2016	57
TABLEAU 16: SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2014-2016.....	57
TABLEAU 17: COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2015 A 2017.....	60
TABLEAU 18 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2014-2017	62
TABLEAU 19 : BALANCE DES PAIEMENTS 2015-2017	63

LISTE DE GRAPHIQUES

FIGURE 1 : EVOLUTION DES COURS DU CAFE EN F CFA/KG.....	28
FIGURE 2 : EVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	28
FIGURE 3 : EVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG	29
FIGURE 4 : EVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME EN FCFA/KG	29
FIGURE 5 : EVOLUTION DES COURS DU COTON.....	29
FIGURE 6 : EVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL.....	30
FIGURE 8 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES).....	31
FIGURE 9 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES)	31
FIGURE 10 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES).....	31
FIGURE 11 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES)	32
FIGURE 12 : PRODUCTION D'ANACARDE (EN TONNES).....	32
FIGURE 13 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES)	33
FIGURE 14 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M ³).....	33
FIGURE 16 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	34
FIGURE 17 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER.....	35
FIGURE 18 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	35
FIGURE 19 : EVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	37
FIGURE 20 : EVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES DANS LE TRANSPORT MARITIME	39
FIGURE 21 : EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE.....	39
FIGURE 23 : TAUX D'INFLATION	41
FIGURE 24 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN JUIN (EN MILLIARDS DE FCFA).....	44
FIGURE 25 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA)	45
FIGURE 26 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA.....	45

Le Rapport Economique et Financier 2017 (REF 2017) a été élaboré dans un environnement économique mondial marqué par les incertitudes politiques, économiques et financières nées du vote au Royaume Uni en faveur de la sortie de l'Union Européenne. Cette nouvelle donne a poussé le FMI à réviser les objectifs annuels de croissance. Par ailleurs, les prévisions de croissance économique des économies africaines sont revues à la baisse en raison de la redirection des flux d'investissement directs étrangers vers les économies européennes à cause de la crise de la dette souveraine au détriment des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ainsi, en 2016 et en 2017, les taux ont dû être revus à la baisse de 0,1% et seraient respectivement de 3% et 3,4%.

Ce Rapport Economique et Financier 2017, au niveau de sa première partie, fait un rappel des performances économiques de 2015 tant au niveau international que national afin de montrer comment l'économie nationale a su tirer avantage des cours mondiaux favorables du cacao, alors que la plupart des prix des produits de base ne cessaient de chuter notamment le pétrole (le baril a frôlé le seuil critique des 40 dollars US). A cela, s'ajoute la morosité de l'économie chinoise, l'une des locomotives actuelles de la croissance mondiale et créancière de plusieurs pays.

La deuxième partie se penche sur les principales évolutions de l'économie mondiale pour y déceler les termes dans lesquels se profilent les ruptures probables, les défis et les opportunités réelles qui pourraient influencer l'économie ivoirienne dans une perspective de rénovation et de durabilité de la croissance. Cette partie a également consisté en une présentation de la situation

conjoncturelle nationale à fin juin 2016 et des estimations à fin 2016.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2017.

Rappel de la situation économique et financière en 2015

L'activité économique mondiale en 2015 a connu une décélération avec un taux de croissance de 3,1% contre 3,4% en 2014, en relation avec le ralentissement de l'activité dans les pays émergents et en développement (4,0% contre 4,6% en 2014) et une reprise modeste dans les pays avancés (1,9% contre 1,8% en 2014).

La croissance économique dans la zone UEMOA est ressortie à 6,6% en 2015 contre 6,5% en 2014, avec le renforcement des investissements dans les infrastructures et la bonne tenue des productions agricoles, industrielles et des services. L'inflation a été de 1% tandis que le déficit budgétaire est ressorti à 4,1% du PIB. Par ailleurs, le taux d'endettement des Etats membres de l'Union est resté à un niveau soutenable, et ce malgré les efforts d'intensification des investissements publics dans les infrastructures de base.

Au plan national, l'activité économique a été marquée en 2015 par la poursuite et l'achèvement du Plan National de Développement (PND 2012-2015), dans un contexte socioéconomique apaisé avec la tenue d'une élection présidentielle libre et transparente. Le taux de croissance du PIB est ressorti à 9,2%, en relation notamment avec l'amélioration du climat des affaires et la poursuite des investissements massifs en infrastructures de communication

(routes, ponts, fibres optiques) et énergétiques (centrales thermiques, barrage hydroélectrique, postes de transformation, entretien du réseau électrique). Cette croissance a été tirée par l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2015

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	2,7	13,2	10,3	7,9	9,8	9,2
Pondération (%)	19,3	22,9	36,0	11,7	10,1	100
Contribution à la croissance du PIB	0,5	3,0	3,7	1,0	1,0	9,2

Source : MPMEF/DGE/DPPSE

Cette dynamique de croissance est soutenue par une demande intérieure vigoureuse. En effet, la consommation finale s'est consolidée avec un taux de croissance de 9,5% contre 8,3% en 2014, tirée par la consommation des ménages (+7,7%) et la consommation publique (+20,0%).

Pour ce qui est de la demande extérieure nette, elle a connu une évolution positive. En effet, les importations de biens et services ont augmenté de 16,6% contre 3,7% en 2014 en lien avec la consommation de biens intermédiaires et d'équipement. Quant aux exportations, elles ont enregistré une évolution de 8,5% contre 4,0% en 2014 due principalement à la croissance des produits primaires et des produits manufacturiers (agro-industrie, textile, etc.).

Les finances publiques en 2015 ont été marquées par l'amélioration des recouvrements des recettes et la maîtrise des dépenses.

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 3 916,8 milliards en 2015, en hausse de 18,9% par rapport à 2014, comportant 3 634,6 milliards de recettes intérieures et 282,2 milliards de dons. Les recettes fiscales se sont établies à 2 954,9 milliards en hausse de 381,6 milliards (+14,8%) par rapport à 2014. Il en est résulté une pression fiscale de 15,7%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint, en 2015, le niveau de 679,8 milliards contre 416,1 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 263,7 milliards expliquée en grande partie par la hausse des Redevances de téléphonie cellulaire.

S'agissant des dépenses publiques, bien que maîtrisées, elles ont connu une hausse de 21,8% par rapport à 2014. Cette augmentation est relative à l'accroissement des dépenses de personnel (+148,3 milliards ; +12,5%), de subvention et transferts (+110,5 milliards ; +36,3%), de fonctionnement (+149,7 milliards ; +24,2%) et d'investissements (+253,1 milliards ; +25,5%). En effet, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 4 469,8 milliards au terme de l'année 2015 contre 3 669,6 milliards en 2014.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, ainsi que d'un dépassement au niveau de la solde militaire. Ce dépassement au niveau de la solde militaire est dû à une exécution plus importante que prévue des charges de personnel militaire liée au paiement des capitaux décès, aux indemnités de session de justice pour le tribunal militaire ainsi qu'aux indemnités versées aux militaires et gendarmes bénéficiant de stage de perfectionnement à l'extérieur.

Quant aux subventions et transferts, leur dépassement est en lien avec l'accroissement des subventions aux écoles privées et autres transferts.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, le renforcement et la création de nouveaux services justifient le niveau plus important que celui de 2014.

Concernant les dépenses d'investissement, leur progression s'explique par l'augmentation des dépenses liées au Programme Présidentiel d'Urgence, aux travaux de construction et de réhabilitation des universités, aux travaux d'investissement effectués dans le cadre des visites présidentielles, au programme d'investissement routier financé à travers le FER, à la réhabilitation du réseau électrique en Côte d'Ivoire, au projet d'extension et de modernisation du Port Autonome d'Abidjan, à l'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré, au projet de Pôle Agro-industriel, au projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos, et enfin au projet d'interconnexion électricité Côte d'Ivoire - Libéria-Sierra Leone - Guinée.

Les dépenses liées à l'organisation des élections et la prise en compte des besoins en investissement ont entraîné une dégradation du déficit budgétaire qui est passé de 2,2 % du PIB en 2014 à 2,9% du PIB en 2015. Pour couvrir ce déficit, le recours aux marchés sous régional et international a contribué à mobiliser 1 277,4 milliards.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, ils se sont soldés en 2015 par un excédent de 204,3 milliards de francs CFA après 273,8 milliards de francs CFA en 2014. Cette contraction est le fait du solde positif moindre du compte de capital, à cause d'un léger recul

des dons projets entrants. Par ailleurs, il convient de noter que le déficit du compte courant (-100 milliards, -0,5% du PIB) est imputable à une chute de l'excédent de la balance des biens et au creusement des soldes déficitaires des services, du revenu primaire ainsi que du revenu secondaire.

Au niveau de la situation monétaire, la liquidité de l'économie en 2015 s'est inscrite en hausse avec une masse monétaire atteignant 7 561,8 milliards (+18,8% par rapport à 2014). Cette hausse a confirmé la bonne santé de l'économie ivoirienne et le déroulement d'une intense activité au cours de l'année 2015. La bonne tenue des exportations et l'accroissement des investissements directs étrangers ont aussi contribué à l'augmentation des avoirs extérieurs nets de 204,3 milliards. Par ailleurs, la position nette du Gouvernement s'est améliorée (-3%) pour se situer à 1 445,0 milliards au terme de l'année 2015. Pour ce qui est des crédits à l'économie, ils ont progressé de 29,6%, pour se situer à 4 466,6 milliards en 2015.

S'agissant des différentes réformes structurelles, celles entamées dans le cadre du programme économique et financier 2012-2015 ont contribué à assainir les finances publiques et à rétablir la stabilité extérieure et la solvabilité du pays. Des réformes structurelles importantes ont également été entreprises, notamment en matière de renforcement de la situation financière du secteur de l'électricité, d'amélioration du climat des affaires et de soutien aux PME.

Estimations des performances économiques et financières en 2016

L'économie mondiale, en 2016, devrait croître de 3,1% comme en 2015, affectée par la vague d'incertitudes provoquées par le vote des électeurs du Royaume-Uni en faveur d'un retrait de l'Union Européenne.

Dans la zone UEMOA, la croissance du PIB en 2016 devrait atteindre 7,1% après 6,6% en 2015, en relation avec la persistance d'une forte demande intérieure et une augmentation de la production agricole.

Au niveau national, l'économie maintiendrait sa dynamique de croissance entamée ces dernières années pour s'afficher à 9,3% en 2016, année marquant le démarrage de l'exécution du PND 2016-2020.

Au vu de l'évolution de la conjoncture à fin juin 2016, cette croissance reposerait essentiellement du côté de l'offre sur la vigueur des secteurs secondaire (+16,8%) et tertiaire (+10,8%).

En effet, le secteur secondaire devrait se consolider principalement sous l'effet des BTP (31,6%) et de l'énergie (41,0%).

Quant au secteur tertiaire, il tirerait avantage de la vigueur du secteur secondaire à travers les services rendus aux entreprises, de la bonne santé des services financiers et assurances, ainsi que des services immobiliers.

Pour le secteur primaire, il évoluerait seulement de 2,0% à cause de l'agriculture d'exportation qui se replierait de 5,4% en 2016, en lien

avec la baisse des productions de café et cacao due au repos végétatif et aux perturbations climatiques.

Les droits et taxes nets de subventions progresseraient de 7,2%, grâce à une meilleure politique de recouvrement des recettes fiscales.

Tableau 2: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2016

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	2,0	16,8	10,8	2,0	7,2	9,3
Pondération (%)	18,2	23,7	36,4	11,5	10,2	100
Contribution à la croissance du PIB	0,4	4,0	4,0	0,2	0,7	9,3

Source : MPMEF/DGE/DPPSE

Les éléments de la demande intérieure devraient contribuer fortement à la hausse du PIB réel. Il s'agit notamment de la consommation intérieure et de l'investissement projetés respectivement à 8,0% et 28,6%.

La hausse des importations (+9,1%) devrait confirmer la dynamique de la demande intérieure surtout au regard des besoins croissants en biens d'équipements et intermédiaires pour soutenir les investissements et la production de biens finaux.

Par ailleurs, cette stimulation de la demande ne devrait pas entraîner des tensions sur les prix. En effet, l'inflation serait contenue à 1,5% grâce à la poursuite des actions en vue de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricoles et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Les choix arrêtés en matière de finances publiques pour 2016 conduiraient à un déficit budgétaire de 3,9% du PIB contre 2,9% en 2015, en raison de l'effort soutenu en faveur de l'investissement public, en dépit d'une bonne performance des recettes. En effet, les recettes totales et dons sont estimés à 4 375,8 milliards (20,8% du PIB) face à des dépenses de 5 190,3 milliards (24,6% du PIB). Ces niveaux de recettes et de dépenses prennent en compte, en 2016, les recettes et dépenses non antérieurement enregistrées dans le TOFE respectivement pour 199,8 milliards et 183,3 milliards.

La bonne performance des recettes projetées serait liée au dynamisme de l'activité économique et à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 2 954,9 milliards en 2015 (15,7%) à 3 318,1 milliards en 2016, soit un taux de pression fiscale de 15,8% (hors recettes affectées).

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 29,8% de l'ensemble des dépenses en 2016.

Pour le financement de son déficit, l'Etat devrait recourir aux marchés monétaire et financier de l'UEMOA pour un montant de 1 437,9 milliards dont 150 milliards d'émission de Sukuk et au soutien des PTFs à travers d'une part des appuis budgétaires estimés à 127,1 milliards et d'autre part des prêts projets à hauteur de 372,5 milliards.

Au niveau des échanges extérieurs, les soldes structurellement déficitaires des services et du revenu primaire devraient conduire le solde courant à un déficit de 0,7% du PIB. Cependant, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de

170,0 milliards de FCFA à fin 2016 (0,8% du PIB). Le compte de capital afficherait un solde positif plus élevé que celui de l'année dernière attribuable à une augmentation des dons projets entrants. Quant au compte financier, il serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, en lien avec la progression des montants d'investissements directs étrangers entrants, des investissements de portefeuille entrants et des tirages publics sur ressources extérieures.

Pour ce qui est des agrégats monétaires en 2016, les avoirs extérieurs nets et le crédit intérieur devraient respectivement augmenter de 150,0 milliards (+8,5%) et 826,3 milliards (+18,5%). Ces évolutions induiraient une augmentation de la masse monétaire de 12,9%.

En matière de réformes structurelles, les priorités ont été accordées (i) au renforcement de la gestion des finances publiques et de la dette des entités publiques pour assurer la viabilité budgétaire à long terme, (ii) à l'amélioration du climat des affaires et (iii) à la restructuration les banques publiques pour renforcer la solvabilité du secteur bancaire.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2017

En 2017, l'activité économique mondiale devrait s'améliorer avec un taux de croissance de 3,4% contre 3% en 2016 sur la base d'une reprise dans les pays émergents et en développement (4,6%) et d'une dissipation progressive de l'incertitude dans les pays avancés liée au Brexit (1,8%).

Au niveau national, la croissance devrait ressortir à 8,9% en 2017 en lien avec une confortation de l'activité au niveau du secteur

primaire, malgré les perturbations climatiques, et la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur primaire devrait profiter de la poursuite de la mise œuvre du PNIA notamment des projets relatifs à la mise à disposition des semences améliorées et à la maîtrise de l'eau. Les secteurs secondaire et tertiaire tireraient profit du plein effet des efforts d'amélioration du climat des affaires et du rythme accéléré de l'exécution des investissements dans les secteurs moteurs de la croissance.

Les composantes de la demande devraient poursuivre leur évolution positive grâce à l'affermissement des investissements (8,6%) et la vigueur de la consommation finale (+7,5%). Cette stimulation de la demande induirait une hausse des importations de 9,1% pendant que les exportations se consolideraient (6,4%).

L'inflation devrait être maîtrisée (1,5%) grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite des actions pour l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricoles et à la mise en œuvre de politiques de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteurs d'activités en 2017

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	6,1	8,9	12,5	3,7	6,2	8,9
Pondération (%)	17,0	25,4	36,9	10,8	10,0	100
Contribution à la croissance du PIB	1,0	2,3	4,6	0,4	0,6	8,9

Source : MPMEF/DGE/DPPSE

Les prévisions des finances publiques en 2017 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire serait de 3,4% contre 3,9% en 2016.

Les recettes totales et dons atteindraient 4 868,1 milliards (20,9% du PIB) contre une estimation de 4 375,8 milliards en 2016 (20,8% du PIB) y compris les recettes affectées non antérieurement pris en compte. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 5 666,3 milliards en 2017 (24,3% du PIB) contre 5 190,3 milliards à exécuter en 2016 (24,6% du PIB), soit une hausse de 476,0 milliards. Cette évolution serait liée notamment à la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires, des investissements prévus pour la mise en œuvre de programmes tels que « l'école pour tous », ainsi que des transferts à l'endroit de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour la restructuration de cette dernière.

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2012 à 2017

En milliards F CFA	2012	2013	2014	2015	2016 est.	2017 prév.
1. Multilatéraux	111,5	103,7	152,5	181,7	112,0	164,0
Banque mondiale	10,0	31,3	45,8	94,0	55,0	50,0
Appui budgétaires	0,0	24,5	36,8	88,0	55,0	50,0
Dons programme	10,0	6,8	9,0	6,0	0,0	0,0
FMI	101,5	72,4	86,6	80,9	57,0	114,0
BAD	0,0	0,0	20,1	6,8	0,0	0,0
Appui budgétaires	0,0	0,0	9,70	6,8	0,0	0,0
Dons programme	0,0	0,0	10,4	0,0		
2. Bilatéraux	19,7	98,4	147,6	147,6	147,6	147,6
AFD (y/c CDD)	19,7	98,4	147,6	147,6	147,6	147,6
3. Autres	136,5	352,8	397,3	456,3	483,5	756,8
UEMOA	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons programme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets	51,5	96,2	137,0	128,6	105,6	195,5
Prêts projets	54,0	219,9	249,1	327,7	362,8	542,2
Union Européenne	28,8	36,7	11,2	0,0	15,1	19,2
TOTAL	267,7	555,0	697,4	785,6	743,1	1068,4

Source : MPMEF/DGE/DPPSE

Concernant la balance des paiements, il est projeté un excédent du solde global de 70,0 milliards (0,3% du PIB) contre 170,0 milliards (0,8% du PIB) en 2016, dû à la dégradation du déficit du compte courant (-1,3% du PIB).

Le déficit du compte courant proviendrait en grande partie de la baisse du solde commercial en lien avec le rythme accéléré des importations par rapport aux exportations. Le compte de capital, quant à lui, enregistrerait un excédent plus élevé, en raison de la hausse des dons projets entrants. Pour ce qui est du compte financier, son évolution serait caractérisée par un accroissement net des passifs financiers, du fait de l'augmentation des engagements de l'économie vis-à-vis des non-résidents.

La situation monétaire serait marquée par un accroissement de la masse monétaire, en 2017, de 11,3% pour s'afficher à 9 496,6 milliards dont 2 431,1 milliards pour la circulation fiduciaire et 7 561,8 milliards pour les dépôts en banque. De façon spécifique, les avoirs extérieurs nets progresseraient de 70 milliards avec la mobilisation des ressources extérieures sur des prêts projets, les émissions de titres publics sur le marché financier, le rapatriement des recettes d'exportation ainsi que les investissements directs étrangers. Quant au crédit intérieur, il s'élèverait à 7 616,2 milliards après 6 747,0 milliards en 2016, soit une progression de 12,9%.

En vue d'atteindre les objectifs du PND, les réformes économiques et financières s'articuleront dès 2017, autour des piliers suivants : (i) la préservation des marges de manœuvre budgétaire de l'Etat, (ii) le renforcement de la gestion des finances publiques y compris des entreprises publiques, (iii) le développement du secteur privé, et (iv) le développement du secteur financier.

CONCLUSION

L'activité économique nationale se déroule dans un contexte international marquée par les incertitudes nées de la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne, imposant une révision de la croissance mondiale attendue à 3% et 3,4% respectivement en 2016 et 2017.

La pérennisation d'une croissance soutenue et génératrice d'emplois, au niveau national, requiert donc le maintien des programmes d'investissement, notamment, en infrastructures économiques et sociales, lancés depuis 2012, avec une implication plus prononcée du secteur privé.

Ceci impose donc la poursuite de plusieurs réformes structurantes, visant l'amélioration de la gouvernance et privilégiant la recherche de la performance dans la dépense publique.

En somme, le Gouvernement, à travers la mise en œuvre du PND 2012-2015, a réalisé un taux de croissance de 9,2% en 2015. Par ailleurs, l'année 2016 marque le démarrage du second plan. Les taux de croissance attendus seraient de 9,3% et 8,9% respectivement en 2016 et 2017.

En outre, l'effort budgétaire de l'Etat devrait se maintenir, appuyé par des réformes structurelles de grande envergure en matière d'optimisation des recettes et de rationalisation des dépenses. Ces réformes permettraient de consolider la confiance des institutions internationales dans l'économie nationale comme en témoignent les concours financiers extérieurs et la réussite des interventions sur les marchés financiers.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Economique et Financier a pour objet d'informer l'Assemblée Nationale de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le budget.

Ce Rapport Economique et Financier de l'année 2017, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2015 et 2016 et les perspectives pour l'année 2017.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2015 qui a été marquée par les incertitudes liées à l'environnement international et la ferme détermination du Gouvernement à maintenir durablement la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2016, caractérisé par le démarrage du PND 2016-2020.

Enfin, dans la troisième partie du rapport, il est fait mention des perspectives économiques et financières pour l'année 2017.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, l'activité économique en 2015 a connu une décélération avec un taux croissance de 3% contre 3,4% en 2014. Cette évolution est liée à un maintien de l'activité économique dans les pays avancés (1,9% en 2014 et 2015) et à un ralentissement des activités dans les pays émergents et en développement (4,0% contre 4,6% en 2014).

Ce ralentissement est dû à trois transitions importantes que sont (i) le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine (6,9% contre 7,3% en 2014) et son rééquilibrage de l'investissement et de l'industrie manufacturière vers la consommation et les services, (ii) la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base, et (iii) un durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente, tandis que les banques centrales de plusieurs autres grands pays avancés continuent d'assouplir leur politique monétaire.

En Afrique subsaharienne, l'activité a connu une baisse en 2015 (3,3% contre 5,1% en 2014) en raison de la baisse des prix des produits de base.

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB a été de 6,4% contre 6,0% en 2014, en dépit de la faiblesse des prix des produits de base et des conditions de financement difficiles. Cette évolution est soutenue par les investissements en infrastructures, la forte consommation privée et les campagnes agricoles favorables.

Au plan national, l'activité économique a été marquée en 2015 par la poursuite et l'achèvement du Plan National de Développement (PND 2012-2015), dans un contexte socioéconomique apaisé avec la tenue d'une élection présidentielle libre et transparente. Le taux de croissance du PIB est ressorti à 9,2%, en relation notamment avec l'amélioration du climat des affaires et la poursuite des investissements massifs en infrastructures de communication (routes, ponts, fibres optiques) et énergétiques (centrales thermiques, postes de transformation, entretien du réseau électrique). En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de soutien aux PME portée par l'exécution du programme dénommé « PHOENIX », des mesures ont été adoptées pour faciliter l'accès aux marchés publics, principalement pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Dans l'ensemble, l'activité économique a bénéficié des différentes réformes entreprises depuis 2011, en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité politique, de l'amélioration de la gestion des finances publiques ainsi que de l'amélioration de la gouvernance et de l'environnement des affaires.

L'activité économique en 2015 a été tirée par l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire a enregistré un taux de croissance de 2,7% en 2015 contre 11,6% en 2014, résultant de l'effet conjugué de la hausse de l'agriculture d'exportation (+8,2% contre +2,8% en 2014) et de la baisse de l'agriculture vivrière (-0,9% en 2015 contre 18,7% en 2014).

L'agriculture vivrière a continué à profiter de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), mais a subi en 2015, l'effet négatif de l'irrégularité et de la mauvaise répartition des pluies.

Quant à l'agriculture d'exportation, elle a bénéficié d'un meilleur traitement phytosanitaire des plantations et du verger, d'une amélioration des routes de desserte et des prix rémunérateurs. Ainsi, les réformes des filières café-cacao et coton-anacarde ont porté sur le renforcement des structures réglementaires et l'amélioration des systèmes de commercialisation.

Le secteur secondaire a évolué de 13,2%, tiré notamment par la bonne performance de l'extraction minière (+26,3% contre -3,3% en 2014), l'énergie (+23,7% contre -8,0% en 2014), et les BTP (33,5% contre 15,5% en 2014).

L'évolution de l'industrie extractive est liée aux investissements dans les domaines de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits et mines existants. La branche des BTP a bénéficié de la poursuite des projets d'investissements publics et privés, notamment la construction du barrage de Soubré, des ponts de Béoumi, de Bassawa, l'achèvement de l'autoroute Abidjan-Bassam, la poursuite du programme de logements sociaux, le renforcement de la voirie à Abidjan (Yopougon, Cocody, Abobo) et dans les grandes villes de l'intérieur (Bouaké, San-Pédro, Séguela, Korhogo, etc.).

Le secteur tertiaire a augmenté de 10,3% contre 10,8% en 2014 grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes en liaison avec la vigueur des secteurs primaire et secondaire.

La branche transport a connu une hausse de 11,6% attribuable à la réhabilitation et au renforcement des infrastructures routières, à l'augmentation des échanges commerciaux avec les pays de l'hinterland et au renouvellement progressif du parc auto. L'activité commerciale a enregistré une croissance de 10,4% en rapport avec le dynamisme de la consommation finale. Les autres services notamment, les télécommunications, les services bancaires et financiers, l'hôtellerie et le tourisme ont également progressé.

Les droits et taxes ont poursuivi leur tendance à la hausse pour s'établir à 9,8% en 2015 contre 6,9% en 2014 soutenue par le raffermissement de la consommation des ménages et la hausse du volume des produits d'exportation.

Concernant la demande, la croissance a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes.

En effet, la **consommation finale** s'est consolidée avec un taux de croissance de 9,5% contre 8,3% en 2014, tirée par la consommation des ménages (+7,7%) et la consommation publique (+20,0%). Cette évolution est due à l'augmentation substantielle des dépenses de l'Etat, des revenus des ménages salariés et agricoles en rapport avec la hausse des productions des principaux produits d'exportation et de la revalorisation salariale ainsi qu'à la politique de création d'emplois.

Les investissements ont augmenté de 17,0% contre 15,9% en 2014, tirés par les investissements publics (21,0%) et privés (14,9%) notamment les chantiers de l'Etat (Autoroute Abidjan-Bassam, logements sociaux, construction de l'université de Man, barrage de Soubré, les ponts de Béoumi, etc.), le renouvellement et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. A cela s'ajoutent le

renforcement des capacités des centrales thermiques (Ciprel IV, Azito, Abatta etc.) et des différents ports maritimes, la modernisation de l'aérogare (Fret de l'aéroport FHB), la réhabilitation des aéroports de l'intérieur du Pays (Yamoussoukro, San-Pedro, Bouaké, Korhogo etc.), la continuation de la prospection minière (pétrole, or, fer, manganèse), le développement des champs pétroliers et gaziers (Gazelle, Espoir etc.) et des gisements aurifères (départements de Hiré et de Bouaflé). Le taux d'investissement global est ressorti à 20,1% contre 18,7% en 2014, avec un taux d'investissement public qui est passé de 6,1% en 2014 à 6,9% en 2015.

Pour ce qui est de la **demande extérieure nette**, elle a connu une évolution positive. En effet, les importations de biens et services ont augmenté de 16,6% contre 3,7% en 2014 en lien avec la consommation de biens intermédiaires et d'équipement. Quant aux exportations, elles ont enregistré une évolution de 8,5% contre 4,0% en 2014 due principalement à la croissance des produits primaires et des produits manufacturiers (agro-industrie, textile, etc.).

La situation des finances publiques est caractérisée en 2015 par une bonne tenue des recettes totales et dons par rapport à 2014 et une exécution des dépenses totales et prêts nets orientée principalement vers l'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des bases de la croissance économique.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 3 916,8 milliards de FCFA en 2015, en hausse de 18,9% par rapport à 2014. Ils sont composés de 3 634,6 milliards de recettes intérieures et de 282,2 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 2 954,9 milliards en hausse de 381,6 milliards (+14,6%) par rapport à 2014. Cette performance est attribuable essentiellement aux impôts sur revenus et salaires, à la

TVA, aux droits d'enregistrement et de timbre et à la Taxe sur Opération Bancaire (TOB).

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- ✓ DGI : 1471 milliards (+135,1 milliards) ;
- ✓ DGD : 1 474,9 milliards (+245,9 milliards) ;
- ✓ Trésor : 8,9 milliards (+0,6 milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 679,8 milliards en 2015 contre 416,1 milliards en 2014, soit une hausse de 263,7 milliards, essentiellement due au renouvellement des licences de téléphonie cellulaire (+160,5 milliards), aux cotisations de sécurité sociale (42,9 milliards), aux dividendes PETROCI (+6 milliards) et aux bonus de signature (+17 milliards).

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 282 milliards contre 304, milliards en 2014, soit une baisse de 21,8 milliards

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 4469,8 milliards au terme de l'année 2015 contre 3 669,6 milliards en 2014, soit une hausse de 800,2 milliards (21,8%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel, qui se sont établies à 1 331,6 milliards contre 1 183,3 milliards en 2014, soit une augmentation de 148,3 milliards (+12,5%). Cette évolution tient compte des avancements judiciaires, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé et de l'amélioration de la gestion des effectifs ;
- les subventions et transferts, qui sont chiffrés à 414,7 milliards, soit 110,5 milliards de plus que leur niveau de 2014 du fait de

l'accroissement des subventions aux écoles privées et autres transferts ;

- les dépenses de fonctionnement, qui se sont établies à 767,1 milliards, en hausse de 149,7 milliards, par rapport à 2014 du fait du renforcement et de la création de nouveaux services ;
- les dépenses d'investissement, qui ont été exécutées à hauteur de 1 247,3 milliards contre 994,2 milliards en 2014. La composante interne s'affiche à 791,0 milliards en hausse de 182,9 milliards par rapport à son niveau de 2014. Elles concernent notamment les transferts opérés au profit du Programme Présidentiel d'Urgence (135,2 milliards contre 107 milliards en 2014), les travaux de construction et de réhabilitation des universités (51,6 milliards), les travaux d'investissement effectués dans le cadre des visites présidentielles (16,1 milliards), le programme d'investissement routier financé à travers le FER (58,7 milliards). Par ailleurs, au titre des projets financés dans le cadre du Contrat de Désendettement et Développement (C2D), il se dégage un niveau d'exécution de 96,7 milliards contre 128,1 milliards en 2014. Les projets d'investissement financés sur ressources extérieures ont été exécutés à hauteur de 456,3 milliards contre 386,1 milliards en 2014. Ils se répartissent comme suit :
 - 327,7 milliards au titre des prêts projets dont la réhabilitation du réseau électrique en Côte d'Ivoire (105 milliards); le projet d'extension et de modernisation du Port Autonome d'Abidjan (52,5 milliards), l'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (34,6 milliards), le renforcement du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire (28,0 milliards) ainsi que le projet de Pôle Agro-industriel (13,3 milliards) ;
 - 128,6 milliards de dons projets contre 137,0 milliards un an plus tôt. Il comprend essentiellement le projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor

Abidjan-Lagos, le projet d'interconnexion électricité Côte d'Ivoire - Libéria-Sierra Leone-Guinée ;

- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, qui ont été exécutées à hauteur de 108,7 milliards contre 62,2 milliards en 2014, soit une hausse de 74,7%. Cette évolution résulte de l'intensification des activités du Conseil National de Sécurité et de la prise en compte des consultations électorales. Les opérations de consolidation de la paix et de la sécurité et celles liées aux élections sont financées à hauteur de 102,7 milliards par les ressources intérieures et 6,0 milliards par la Banque Mondiale au titre du Programme d'Assistance post-Crise.

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2015 s'est établi à 553,0 milliards, soit (-2,9%) du PIB comparé à un déficit de 376,2 milliards soit (-2,2%) du PIB un an plutôt. La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régionaux et international, ainsi que les concours extérieurs.

Concernant les opérations de financement, le recours aux marchés sous régional et international a contribué à mobiliser 1277,4 milliards contre 1458,6 milliards en 2014. Les différents titres émis sur ces marchés comprennent 302,2 milliards d'emprunts obligataires, 220 milliards d'obligations du Trésor, 145,9 milliards de bons du Trésor, 24,5 milliards de sukuk et 584,8 milliards de titres Eurobonds mobilisés dans des conditions très favorables. S'agissant de l'émission de sukuk, elle a permis de mobiliser un montant de 150 milliards. Cependant, seulement 24,5 milliards ont impacté les compte de 2015 compte tenu du décalage dans le reversement des ressources sur le compte de l'Etat.

La balance des paiements a enregistré un solde global excédentaire de 204,3 milliards de francs CFA en 2015 après 273,8 milliards de francs CFA en 2014.

Le compte courant a connu un déficit de 0,5% du PIB, imputable à une chute de l'excédent de la balance des biens et au creusement des soldes déficitaires des services, du revenu primaire ainsi que du revenu secondaire.

En effet, la balance des biens s'est repliée, du fait de la hausse des importations impulsée par les acquisitions de biens d'équipements et de biens intermédiaires dans le cadre de la finalisation des programmes d'investissements publics et privés du Plan National de Développement (2012-2015). Néanmoins, les exportations se sont également accrues, en lien avec l'amélioration des productions des matières premières et la hausse des cours mondiaux.

Le solde structurellement déficitaire des services s'est creusé, en liaison avec la hausse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret et des autres services aux entreprises, notamment dans le secteur de l'exploitation pétrolière. De même, le solde du revenu primaire s'est dégradé, en lien avec la hausse du paiement des revenus d'investissements. Quant au solde du revenu secondaire, le déficit a été plus important, du fait du repli des entrées de ressources liées aux aides budgétaires et à l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital a enregistré un solde positif moindre, sous l'effet d'un léger recul des dons projets entrants. Le compte financier, quant à lui, s'est caractérisé par un accroissement net des actifs, en lien avec le volume des crédits commerciaux et les avoirs en numéraire détenus par les résidents à l'étranger.

La situation monétaire en 2015 a été marquée par la hausse de la masse monétaire de 1 198 milliards, soit une progression de 18,8% résultant de l'augmentation des avoirs extérieurs nets de 204,3 milliards et l'accroissement net du crédit intérieur de 1 020 milliards, traduisant ainsi la bonne santé de l'économie ivoirienne.

La progression **des avoirs extérieurs nets** s'explique par la bonne tenue des exportations et l'accroissement des investissements directs étrangers, en dépit d'une augmentation des importations accompagnant la poursuite des grands chantiers publics. Les avoirs extérieurs ont également bénéficié de la mobilisation des ressources issues des emprunts sur le marché financier sous régional et international.

L'accroissement **du crédit intérieur** est tiré par les crédits à l'économie qui ont cru de 29,6% pour se situer à 4 466,6 milliards en soutien à l'activité économique. Cet accroissement résulte de l'augmentation des crédits de court terme (+471,3 milliards) et de moyen et long terme (+435,1 milliards). La progression des crédits à l'économie s'explique par la consolidation de la reprise de l'activité économique et le regain de confiance entre les opérateurs économiques et le système bancaire.

La Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est améliorée (-3% ; -45,3 milliards) pour se situer à 1 445,0 milliards au terme de l'année 2015, en liaison essentiellement avec le remboursement des échéances des titres publics, des concours directs reçus des banques commerciales et du paiement des échéances des concours adossés aux allocations de DTS.

Les réformes structurelles ont été poursuivies au cours de l'année 2015, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis

2012. Ces réformes ont concerné les domaines des finances publiques, du secteur financier, du secteur énergie, et de l'environnement des affaires.

Au niveau des finances publiques, les réformes sont relatives à l'amélioration du recouvrement des recettes, la passation des marchés publics et la transparence.

Pour ce qui est de *l'optimisation du potentiel fiscal*, le renforcement de l'administration a été poursuivi avec l'opérationnalisation des Centres des Moyennes Entreprises qui ont commencé leurs activités depuis juillet 2014. L'expérience des deux centres a été un succès, avec une réduction significative du taux de défaillance qui est passé de l'ordre de 35% à moins de 5% en 2015, soit le taux normal enregistré dans les pays modèles.

Un formulaire unique de déclaration des impôts a été mis en place pour faciliter les formalités aux opérateurs économiques. Ce formulaire a permis de ramener le nombre de procédures et de paiements qui est passé de 63 à 24 dans l'année.

La mise en œuvre du plan d'actions basé sur la stratégie de réforme de la TVA a été poursuivie avec pour objectif, l'optimisation du rendement de cet impôt. Selon le rapport de la mission d'assistance technique du FMI de février 2016, le rendement de la DGI en matière de recouvrement de la TVA a augmenté de 0,3% du PIB en 2015 par rapport à 2014. Par ailleurs, le problème d'accumulation de stock de crédits non remboursés auquel le Gouvernement faisait face depuis plus de 10 ans a été résolu. Il n'existe plus de crédits de TVA validés en souffrance et le délai moyen de paiement a été réduit de 13,7 mois en 2013 à 1,1 jours à fin décembre 2015. Le Gouvernement a également apporté plus de transparence dans les paiements, en les faisant selon l'antériorité (First In, First Out).

De même, les Administrations Fiscale et Douanière ont été interconnectées, afin d'automatiser les échanges d'informations,

notamment sur les attestations d'exportation, les numéros de comptes contribuables et de réduire les risques de fraudes.

En matière de fiscalité de porte, La gestion électronique des chèques a été informatisée à la DGD en collaboration avec la BCEAO. Cette mesure a permis de résoudre la problématique des chèques impayés restés sans suite. Le taux d'encaissement des chèques impayés est passé de 71% à fin 2014 à quasiment 100% en 2015.

Le Gouvernement a renforcé le contrôle des marchandises, notamment avec la réhabilitation des postes frontières, la couverture de l'ensemble du territoire et l'acquisition de deux (2) scanners mobiles à rayon X. Cette acquisition sans coût additionnel pour les opérateurs économiques et exploitée par les douaniers eux-mêmes ouvre la Direction générale des douanes vers de nouveaux métiers, notamment l'imagerie et permet de réduire considérablement les risques de fraudes.

Enfin, la création du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) devrait contribuer à la simplification des formalités d'importations de marchandises et à la réduction du nombre de documents et des délais.

Concernant *les marchés publics*, le cadre réglementaire pour le suivi et l'encadrement des délais de passation des marchés publics ont été renforcés avec des aménagements et assouplissements apportés au système existant en vue de réduire les procédures de passation des marchés dans un délai maximum de quatre-vingt-huit (88) jours à terme. Dans le cadre de sa mise en œuvre, le délai moyen de passation de marché allant de l'examen des dossiers d'appel d'offres jusqu'à l'approbation des marchés est passé de 322 jours à fin 2013 à 126 jours à fin 2014 et à 119 jours à fin 2015. Par ailleurs, le recours aux marchés de gré à gré a fortement diminué.

Plusieurs actions ont également été menées pour faciliter l'accès des PME aux marchés publics. Ainsi, les frais financiers afférents à la

caution provisoire ont été plafonnés à 1,5% contre 3% initialement. Les pièces administratives requises pour les PME dans le cadre de leur participation aux appels d'offres ont également été réduites. L'attestation de régularité fiscale et l'attestation de régularité sociale ne sont plus exigées comme conditions préalables de participation aux appels d'offres.

Pour une meilleure *transparence et une bonne gouvernance*, la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE) a été créée au sein de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) afin de faciliter et renforcer la communication avec le secteur privé sur les procédures de passation de marchés, d'exécution des dépenses publiques et sur l'existence de crédits budgétaires sous-tendant d'éventuels engagements. Une meilleure dissémination de l'information sur le processus d'exécution budgétaire auprès des opérateurs devrait contribuer à éliminer la constitution de passifs extrabudgétaires.

Pour ce qui est du **secteur financier**, après l'adoption de la Stratégie du développement du secteur financier en début d'année 2014, un Programme de Développement du Secteur Financier dénommé PDESFI a été élaboré. Ce programme prend en compte le plan d'actions de la stratégie de développement du secteur financier ainsi que la conception et le suivi de l'exécution de projets d'appui et de développement de la finance inclusive, le programme de développement du crédit-bail et de tous les programmes relatifs à l'appui et au développement du secteur financier. Elle a pour objectifs de faciliter l'accès aux services financiers et de résoudre les difficultés d'ordre juridique et judiciaire auxquelles les institutions financières sont confrontées dans leur fonctionnement.

En vue d'accélérer la mise en œuvre du PDESFI, le Gouvernement a procédé à la mise en place des organes.

Dans **l'énergie**, l'équilibre financier *du secteur électricité* est demeuré une priorité. Les résultats de la mise en œuvre de la stratégie de réduction du déficit de ce secteur adoptée en novembre 2012 ont permis une amélioration significative de sa situation d'exploitation. En 2015, le solde d'exploitation ressort déficitaire de 39,9 milliards de FCFA contre une prévision de -53,3 milliards de FCFA, à la suite notamment des mesures d'ajustement tarifaire mises en œuvre à partir de juillet 2015 et d'une meilleure disponibilité du gaz qui a permis de réduire l'utilisation du HVO.

Par ailleurs, en vue d'assainir sa situation avec les entreprises du secteur énergie, un protocole d'accord pour le traitement des dettes et créances réciproques entre l'Etat et le secteur énergie a été adopté en juin 2015. Dans le cadre de sa mise en œuvre, la totalité de la dette titrisée de la SIR et de PETROCI a été payée.

En vue de **l'amélioration du climat des affaires**, le Gouvernement a pris les mesures notamment pour abaisser les coûts, simplifier les procédures et réduire les délais de l'ensemble des indicateurs du « doing business ». De façon spécifique, ces mesures ont principalement concerné les réductions des coûts fiscaux de création d'entreprise, de délai d'octroi de permis de construire et du délai de rédaction de l'acte notarié en cas de transfert de capital.

De même, pour l'obtention de prêts, un cadre juridique de la création, de l'agrément, de l'organisation et la supervision des Bureaux d'Information sur le Crédit chargé de recueillir les données sur le crédit et le suivi des emprunteurs a été adopté.

Dans le cadre de la dette intérieure, l'apurement des arriérés sur la dette audité, a été effectué en mai 2015 à travers notamment une titrisation portant sur 15,2 milliards de FCFA de créances des opérateurs n'ayant pas choisi d'option.

DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2016

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Les récentes prévisions du FMI d'août 2016 tablent sur une croissance mondiale de +3% en 2016, au même rythme que la réalisation de 2015. Toutefois, cette progression resterait inférieure aux prévisions d'avril 2016 (+3,2%) en raison de la vague d'incertitudes provoquées par le vote des électeurs du Royaume-Uni en faveur d'un retrait de l'Union européenne.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les Etats-Unis d'Amérique

Aux **États-Unis**, l'activité a progressé au deuxième trimestre de 0,3% après une hausse de 0,2% au premier trimestre 2016. Cette évolution s'explique principalement par l'apaisement des vents contraires soulevés par la vigueur du dollar et le repli des investissements dans le secteur énergétique. Le FMI a toutefois revu à la baisse les prévisions de croissance pour l'année 2016 compte tenu de la faiblesse de la demande des entreprises et du commerce extérieur qui devrait continuer à peser négativement sur l'activité économique. Les prévisions pour l'année 2016 ont été révisées à 2,2% contre 2,4% initialement.

I.1.2- La Zone Euro

Dans la **zone Euro**, l'activité a décéléré au deuxième trimestre 2016, pour s'afficher à +0,3% après une hausse de 0,6% au trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année 2016, le FMI a revu à la hausse les prévisions de croissance à +1,6% contre une prévision de +1,5% en avril 2016 grâce aux résultats du premier semestre jugés globalement satisfaisants. La situation de quelques pays de la zone se présente comme suit :

En **Allemagne**, l'activité progresserait de 0,3% au second trimestre en décélération par rapport au trimestre précédent (+0,7%). Ce ralentissement d'activité serait lié à un recul des investissements. Pour l'année 2016, sous l'hypothèse d'un renforcement de la reprise tirée par la vigueur de la consommation, le FMI a revu à la hausse les prévisions de croissance du PIB à 1,6% contre une prévision de 1,5% en avril 2016.

En **France**, au deuxième trimestre 2016, le produit intérieur brut a stagné (+0,0%), après trois trimestres consécutifs de hausse (+0,6% au premier trimestre 2016). Cette évolution de l'activité s'explique notamment par une baisse de la consommation des ménages et un recul des investissements notamment dans le bâtiment. Toutefois, la baisse du chômage enregistrée ces derniers temps et la relance de l'activité économique dans son ensemble devraient, selon le FMI, permettre d'atteindre une croissance annuelle du PIB de 1,5% contre une prévision initiale de 1,1%.

L'activité économique en **Italie** s'est accrue de 0,3% au premier trimestre 2016 et conserverait le même rythme de croissance au deuxième trimestre. Cette progression proviendrait de la consommation des ménages et de l'investissement. Le FMI table sur une hausse du PIB annuel de 0,9% contre une prévision initiale de +1,0%.

I.1.3- Le Japon

Au **Japon**, l'activité s'est redressée de 0,5% au premier trimestre 2016 après une contraction de 0,4% au dernier trimestre 2015. Pour le second trimestre 2016, l'activité devrait retrouver sa croissance sous l'impulsion d'une hausse de la consommation avec une progression du PIB de 0,2% à 0,3%. Pour l'ensemble de l'année 2016, l'annonce du report à octobre 2019 de l'augmentation de la taxe sur la consommation programmée pour avril 2017 devrait permettre de relever le taux de croissance annuel de 0,4 point. Mais, tenant compte des risques sur la croissance liés à l'appréciation du Yen, le FMI a réduit d'environ 0,2 point la prévision annuelle qui devrait atteindre +0,3%.

I.1.4- Le Royaume Uni

Au **Royaume-Uni**, le PIB a rebondi de 0,6% au deuxième trimestre 2016 après une hausse de 0,4% au premier trimestre 2016. L'économie britannique bénéficie de la progression de la production industrielle, des services et de la construction. Toutefois, la somme des incertitudes créées par le vote en faveur de la sortie de l'Union

Européenne pourrait dégrader les perspectives. Au vu de ce facteur, le FMI a révisé à la baisse les prévisions de croissance en 2016 à 1,7% contre 1,9% initialement.

I.1.5- Les pays émergents et en développement

Dans les **pays émergents et en développement**, l'évolution de l'activité économique est liée à la reprise progressive des cours du pétrole brut pour les pays exportateurs, au ralentissement modéré en Chine et aux perspectives peu reluisantes pour les pays exportateurs de produits de base autres que le pétrole brut.

L'économie **chinoise** a ralenti au premier trimestre 2016 (+1,1% après 1,6% au dernier trimestre 2015), affectée par une évolution moindre des importations et des investissements au niveau des entreprises. Néanmoins, selon les prévisions de l'INSEE¹, la croissance retrouverait son élan les trimestres prochains pour atteindre 1,7% par trimestre jusqu'à la fin de 2016, en rapport avec une accélération de la production industrielle. L'amélioration des perspectives à court terme liée aux récentes politiques d'accompagnement (réduction des taux prêteurs, politique budgétaire expansionniste, hausse du crédit...) a emmené le FMI à réviser à la hausse (+6,6%) les prévisions de croissance de 0,1 point de pourcentage par rapport à avril 2016.

En Afrique subsaharienne, le ralentissement en cours s'explique principalement par la conjoncture économique défavorable au Nigeria et en Afrique du Sud (baisse des prix des produits de base).

Au premier trimestre 2016, le produit intérieur brut de l'UEMOA s'est accru de 7,1%, en glissement annuel, contre 6,9% enregistré le trimestre précédent. L'activité économique de la zone bénéficie des effets d'une bonne tenue des activités dans le secteur secondaire, dont la contribution à la croissance du PIB est ressortie à 2,3 points de pourcentage contre 1,6 point de pourcentage en 2015. En revanche, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB trimestriel s'est repliée à 3,8 points de pourcentage, tandis que celle du secteur primaire est ressortie stable à 1,1 point de pourcentage. Pour l'ensemble de l'année 2016, la croissance prévue devrait atteindre 6,5% après 5,4% en 2015 du fait de la persistance d'une forte demande intérieure.

Tableau 5 : Croissance en volume du PIB

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	5,4	4,1	3,4	3,4	3,4	3,1	3,1
Economies avancées	3,1	1,6	1,2	1,4	1,9	1,9	1,8
Etats-Unis	2,5	1,6	2,3	2,2	2,4	2,4	2,2
Zone Euro	1,9	1,6	-0,7	-0,4	0,9	1,7	1,6
Allemagne	3,9	3,4	0,9	0,2	1,6	1,5	1,6
France	2	2,1	0,3	0,7	0,6	1,3	1,5
Japon	4,7	-0,5	1,4	1,6	0,0	0,5	0,3
Chine	10,3	9,3	7,7	7,7	7,3	6,9	6,6
Inde	10,1	6,3	4,7	6,9	7,2	7,6	7,4
Royaume-Uni	1,7	1,1	0,3	1,7	3,1	2,2	1,7
Brésil	7,5	2,7	1	2,7	0,1	-3,8	-3,3
Afrique Subsaharienne	5,6	5,5	4,9	5,2	5,1	3,4	1,5
Côte d'Ivoire	2,0	-4,2	10,1	9,3	8,5	9,2	9,3

Sources: WEO juillet 2016 (FMI), DGE (DPPSE)

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Comme les baisses des prix du pétrole de décembre 2015 devraient pour l'essentiel persister cette année 2016, la hausse des prix à la consommation a été révisée à la baisse dans presque tous les pays avancés et devrait rester inférieure aux objectifs fixés par les banques centrales en 2016. En dehors du Venezuela (où l'inflation moyenne devrait s'approcher de 500% cette année et être encore plus élevée l'an prochain), l'inflation dans les pays émergents et en développement devrait tomber à 4,5% en 2016, contre 4,7% en 2015, en raison de la baisse des prix des produits de base et de la dissipation des effets des dépréciations monétaires de l'an dernier.

Tableau 6 : Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %).

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016(p)
Chine	-0,7	3,3	5,4	2,6	2,6	1,5	1,7	1,8
Brésil	4,9	5,0	6,6	5,4	6,2	6,4	9,0	8,7
Pays avancés	0,1	1,5	2,7	2,0	1,4	1,4	0,3	0,7
Etats-Unis	-0,3	1,6	3,1	2,1	1,5	1,2	0,1	0,8
Japon	-1,3	-0,7	-0,3	0,0	0,4	2,4	0,8	-0,2
Zone Euro	0,3	1,6	2,7	2,5	1,3	-0,2	1,2	1,1
Afrique Subsaharienne	9,7	7,5	9,4	9,0	6,3	6,1	7,0	9,0
Côte d'Ivoire	1,0	1,8	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	1,5

Sources: WEO juillet 2016 (FMI), DGE/DPPSE

I.2.2- Les taux de change

Comparé au cours moyen à fin juin 2015, le **marché des changes** est caractérisé par une appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling (+6,3%), au rand sud-africain (+29,4%), au dollar canadien (+7,9%) et au yuan renminbi (+2,6%). Par contre, la monnaie de la zone euro se déprécie face au yen (-7,2%) et reste stable face au dollar américain (+0,0%).

La volatilité de l'euro s'explique par le lancement d'un programme de rachat d'actifs par la Banque Centrale Européenne. Par ailleurs, les taux d'intérêt très bas dans la zone européenne, poussent les investisseurs à choisir des destinations plus rémunératrices de leurs capitaux, notamment en zone dollar. Aussi, face au dollar, il est constaté une reprise de l'euro entre novembre 2015 et juin 2016. Ainsi, au cours de la période indiquée, la monnaie européenne s'est accrue de 4,6% par rapport au dollar américain après s'être dépréciée de 4,4% entre octobre et novembre 2015.

I.3- Les cours des matières premières

Sur le **marché des matières premières**, il est enregistré une évolution mitigée des cours mondiaux des principaux produits. En effet, les cours moyens du café (-14,2%), du caoutchouc (-13,2%), du coton (-2,1%), du pétrole brut (-30,8%) et du riz blanchi (-2,5%) se sont repliés. En revanche, les cours du cacao (+3,3%), de l'or (+1,2%), de l'huile de palme (+0,5%), du maïs (+0,4%) et du sucre (+17,9%) se maintiennent en hausse.

Ainsi, l'indice Moody's des matières premières se contracte de 7,3%.

Tableau 7: Cours des matières premières à fin juin 2016

	en Francs CFA / unité de mesure			en Dollar américain / unité de mesure		
	6 mois 2015	6 mois 2016	Var. 16/15	6 mois 2015	6 mois 2016	Var. 16/15
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	1 206,4	1 034,7	-14,2%	2,05	1,76	-14,2%
Cacao	1 731,3	1 787,7	3,3%	2,99	3,04	1,7%
Huile de palme	360,9	362,8	0,5%	0,61	0,62	1,6%
Sucre	172,1	203,0	17,9%	0,29	0,35	20,7%
Riz	231,8	226,2	-2,4%	0,39	0,38	-2,6%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	916,0	895,9	-2,2%	1,56	1,52	-2,6%
Or	708 963,3	717 353,1	1,2%	1 205,73	1 220,45	1,2%
Pétrole brut	34 201,8	23 576,5	-31,1%	58,08	40,17	-30,8%

Sources : *Produitdoc*, INSEE, DGE (DPPSE)

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2016, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution mitigée par rapport à la période correspondante de 2015.

Les cours du café vert robusta ont reculé de 14,2% et s'établissent en moyenne à 1 034,7 FCFA/Kg à fin juin 2016 contre 1 206,4 FCFA/Kg à la période correspondante de 2015.

Figure 1 : Evolution des cours du café en F CFA/kg



Sources : Produitdoc, DGE /DPPSE

Les cours du cacao en franc CFA bénéficient de l'appréciation du dollar (+1,6%) et affichent, en moyenne, au premier semestre 2016, une augmentation de 3,3% comparé au semestre correspondant de 2015. Sur la période sous revue, les cours du cacao s'établissent en moyenne à 1 787,7 FCFA/Kg contre 1 731,3 F CFA un an plus tôt.

Figure 2 : Evolution des cours du cacao en F CFA/kg

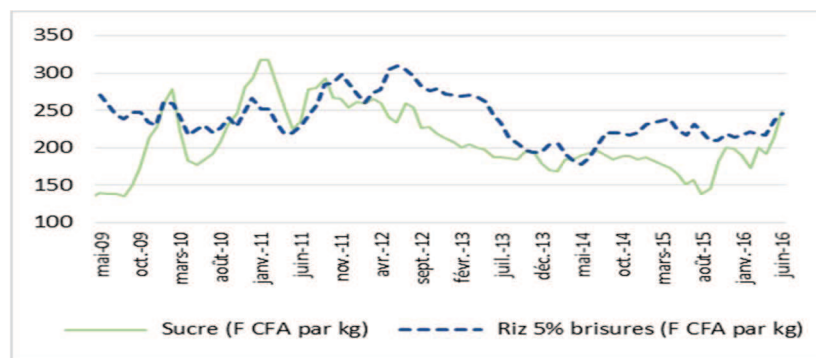


Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **sucre**, les cours moyens, en hausse de 18,0% sont ressortis à 203,0 FCFA/Kg au terme du premier semestre 2016. Cette situation est la résultante d'une offre abondante sur le marché mondial.

Au niveau **du riz** blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens ont observé un repli de 2,4% en lien avec la faible progression de la production mondiale.

Figure 3 : Evolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

Sur le marché de l'huile de palme, les cours s'améliorent de 0,5% pour s'afficher en moyenne à 362,8 FCFA/Kg, après un repli de 2,2%, en mai 2016. Le repli constaté en mai était dû au recul de la demande d'importation au niveau mondial et à une remontée saisonnière de la production en Indonésie et en Malaisie.

Figure 4 : Evolution des cours de l'huile de palme en FCFA/KG



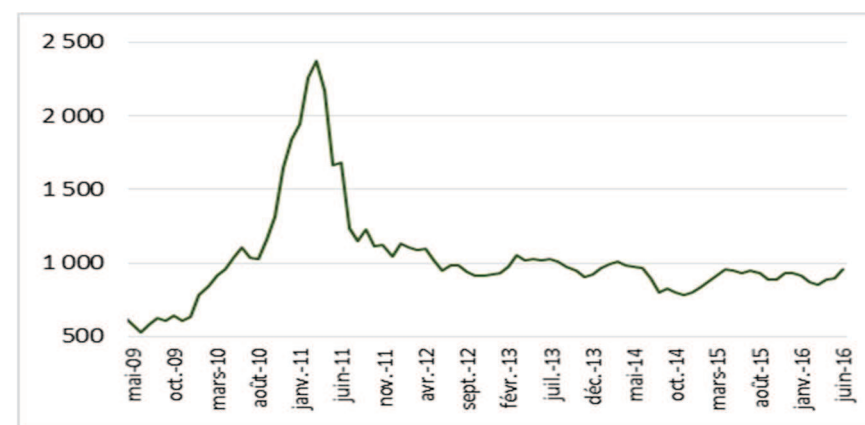
Sources : Produitdoc, DGE /DPPSE

I.3.2. Les produits industriels

Hormis l'or, les cours des produits industriels notamment le coton et le pétrole brut se sont contractés au premier semestre 2016, en relation avec une baisse de la demande des principaux pays importateurs.

A fin juin 2016, les cours de l'or ont progressé de 1,2% pour s'établir en moyenne à 717 353 FCFA par once après 708 963 FCFA par once au semestre correspondant de 2015.

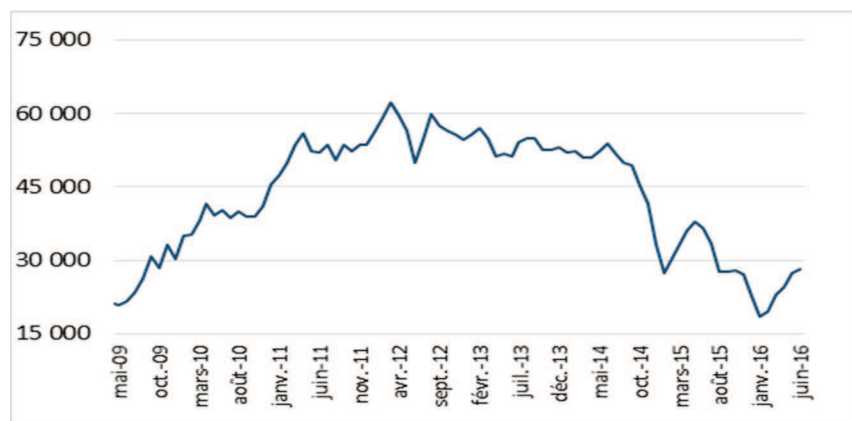
Figure 5 : Evolution des cours du coton



Sources : Produitdoc , DGE/DPPSE

En repli de 31,1%, en monnaie locale, les **cours du pétrole brut** se sont établis en moyenne à 23 576,5FCFA au premier semestre 2016.

Figure 6 : Evolution des cours du pétrole F CFA/baril



Sources : Produitdoc, DGE/DPPSE

II.- LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2016

Les analyses sont fondées sur les données à fin juin 2016 qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie. Ainsi, au vu de l'évolution des différentes branches des secteurs primaire, secondaire et tertiaire au premier semestre, le taux de croissance à fin d'année 2016 est projeté à 9,3%.

L'année 2016, est marquée par le démarrage de la mise en œuvre du PND 2016-2020 dont l'objectif principal est la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Cette transformation passe par l'industrialisation et est basée sur la consolidation de la stabilité macroéconomique et un fort niveau des investissements productifs tant publics que privés.

Par ailleurs, le Gouvernement reste résolument engagé dans l'amélioration des conditions de vie des populations. A cet effet,

d'importants investissements sont réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la nutrition. En outre, l'opérationnalisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) augmentera substantiellement la part de la population bénéficiant d'une protection sociale qui n'est que de 10% actuellement. Les revenus des fonctionnaires et des paysans sont également en nette amélioration.

II.1- La production agricole

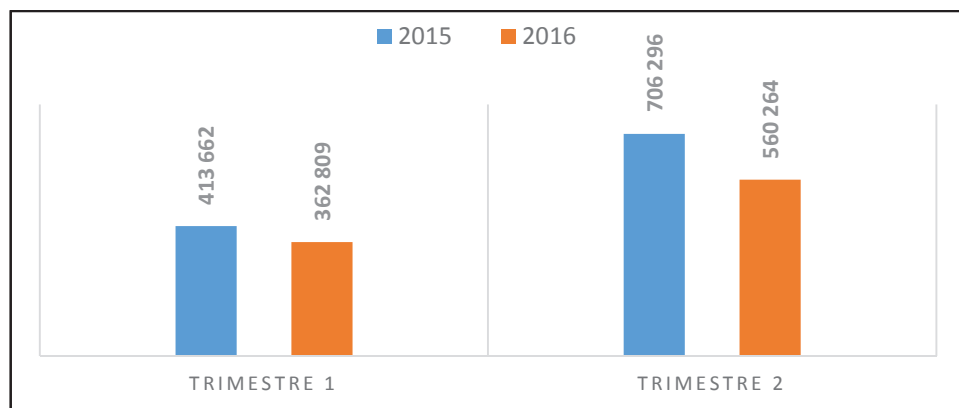
Les réalisations du premier semestre 2016 sont impactées négativement par des conditions climatiques peu favorables matérialisées par une baisse de la pluviosité.

Ainsi, l'agriculture d'exportation affiche un repli des productions de cacao, de café, d'anacarde, de coton graine, d'ananas et de sucre. Toutefois, les productions de banane et de caoutchouc naturel sont en progression.

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2016 par rapport à fin juin 2015 se présentent comme suit :

La production de **cacao** ressort à 560 264 tonnes contre 706 296 tonnes à fin juin 2015, soit une baisse de 20,7%. Cette contraction entraîne un repli du revenu brut cumulé des producteurs de 6,7% malgré le relèvement du prix d'achat bord champ à 1000 FCFA contre 850 FCFA en 2015.

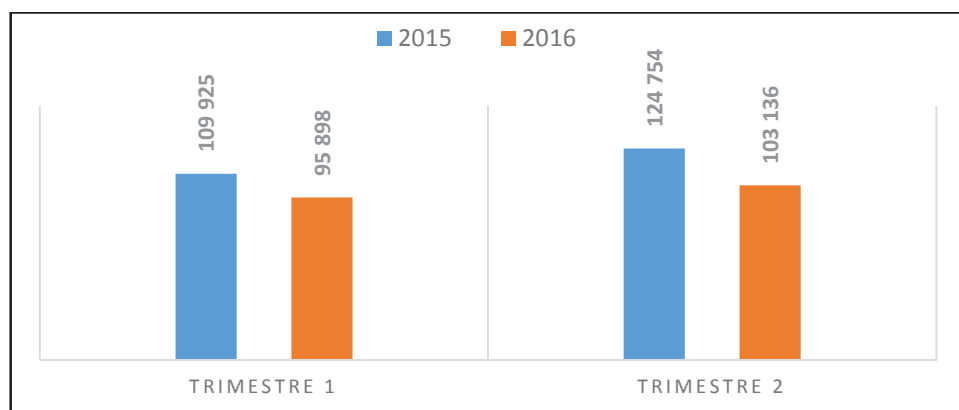
Figure 8 : Production de cacao (en tonnes)



Source : CCC

La production de **café** s'est établie à 103 136 tonnes, en diminution de 17,3% et le prix au producteur s'est situé à 670 FCFA en 2016 contre 650 FCFA en 2015. Les producteurs ont obtenu un revenu brut cumulé de 69,1 milliards, en baisse de 14,8% comparé à la période correspondante de 2015.

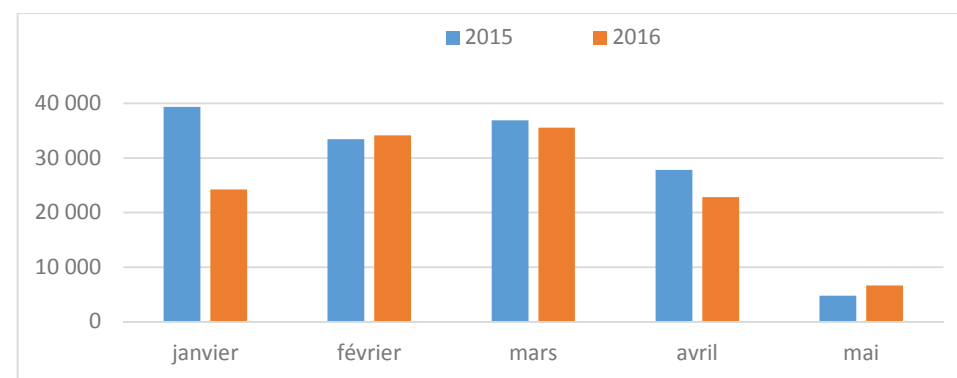
Figure 9 : Production de café (en tonnes)



Source : CCC

S'agissant du **sucre**, la quantité produite est de 123 363,8 tonnes, en baisse de 13,3% par rapport à fin mai 2015. Cette évolution est liée à la mauvaise pluviosité et les remous sociaux intervenus au mois de janvier 2016 dans l'une des usines de production.

Figure 10 : Production de sucre (en tonnes)

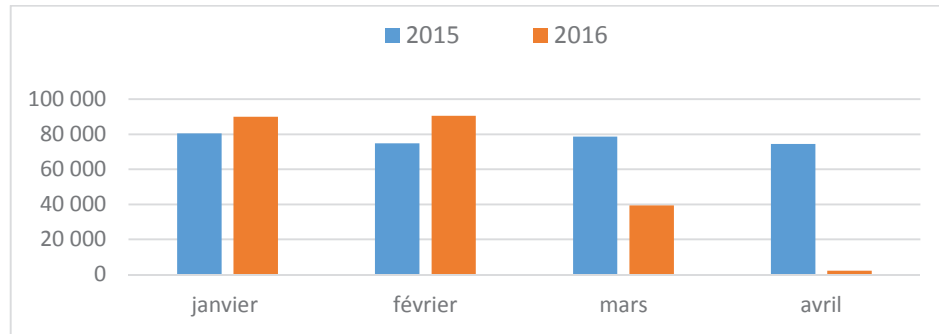


Source : Filière Sucre

Le coton graine affiche une diminution de sa production de 36,0% à fin mai 2016 du fait de l'inadaptation des pluies au calendrier de production. La faible production a conduit à une fin de campagne précoce en avril 2016. Cette évolution est largement en-deçà de la prévision annuelle de croissance de 7%.

Pour des raisons climatiques et la survenue de remous sociaux dans l'une des entreprises productrices, la production de sucre se contracte de 13,3%.

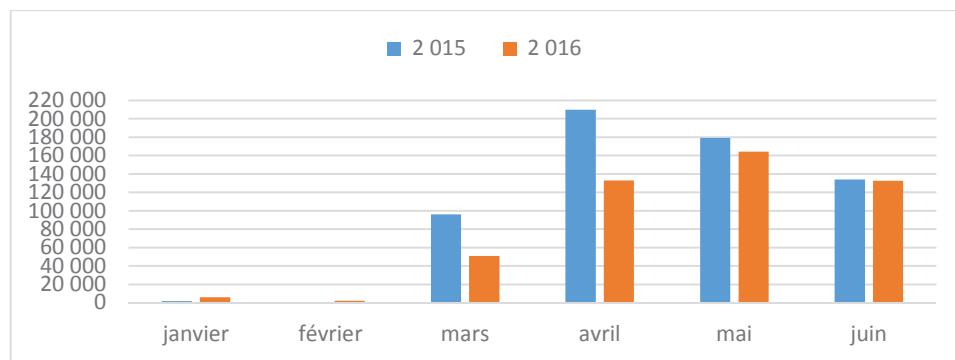
Figure 11 : Production de coton (en tonnes)



Source : CCA

La filière **anacarde** fait face à l'insuffisance de pluie cette année, après une production remarquable en 2015 qui a hissé la Côte d'Ivoire au rang de premier producteur mondial de noix de cajou. Ainsi, au premier semestre 2016, la production se situe à 448 804,3 tonnes, en repli de 21,3%. Le prix d'achat bord champ est fixé à 350 FCFA pour la campagne 2016 contre 275 FCFA la campagne précédente.

Figure 12 : Production d'anacarde (en tonnes)



Source : CCA

L'**ananas** recule de 13,3%, malgré une meilleure organisation des petits producteurs. Cette diminution est liée aux conditions climatiques.

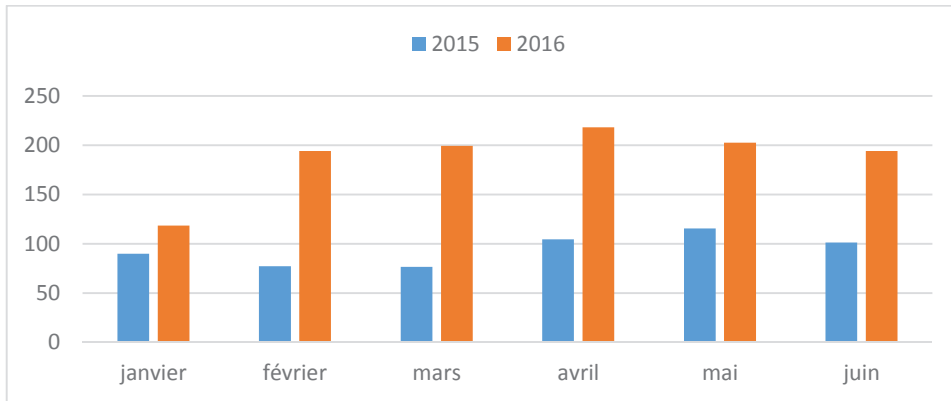
Concernant la **banane**, elle affiche une progression de 21,2%, au-delà de la prévision de croissance annuelle. La filière profite de l'entrée en production des nouveaux champs créés suite à la destruction de nombreuses plantations par inondation en 2014.

La production de **caoutchouc naturel** ressort en hausse de 6,3% à fin juin 2016. Toutefois, les producteurs subissent la chute des cours observée ces dernières années. Afin de préserver les acquis et garantir le développement durable de cette filière, le Gouvernement ivoirien s'est engagé à mettre en œuvre un certain nombre de réformes. Il s'agit notamment du renforcement des capacités et de l'assistance technique des paysans ainsi que du suivi et du contrôle des activités de la filière.

II.2- La production minière et pétrolière

La production de **pétrole brut** à fin juin 2016, fait ressortir une augmentation de 101,3% en lien avec l'accroissement des productions sur les permis CI-40 (+195,7%), CI-26 (+28,3%) et CI-27 (+97,5%). Il convient de relever que le permis CI-40 est le principal producteur avec près de 62,1% de la production globale. Ces différents permis ont bénéficié de débuts d'investissements qui ont boosté leur production.

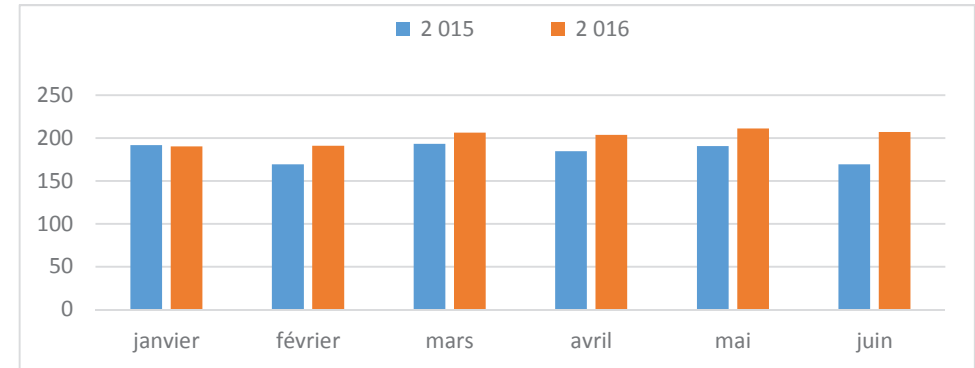
Figure 13 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI

Au niveau du **gaz naturel**, la production est ressortie à 1 427,6 millions de mètre cube, soit une progression de 11,5% attribuable à l'ensemble des permis hormis le CI-11. Ainsi, les permis CI-26, CI-27 et CI-40 ont respectivement augmenté leurs productions de 31,5%, 2,5% et 1 247,4%. Sur cette période, le permis CI-27 (67,0%) est le principal permis gazier.

Figure 14 : Production de gaz (millions de m³)

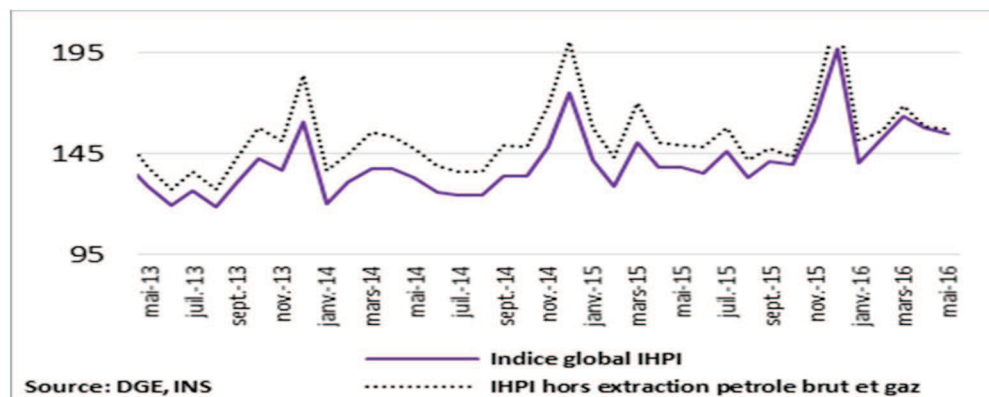


Source : PETROCI

II.3- La production industrielle

A fin mai 2016, l'activité industrielle et le BTP restent bien orientés dans le secteur secondaire. Pour preuve, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) progresse de 10,2%. Ce dynamisme est attribuable principalement aux branches « industries extractives » (+75,3%), « industries du bois et meubles » (+10,2%) ainsi que « Electricité, gaz et eau » (+12,2%). S'agissant du secteur manufacturier, il se relève de 1,9%, après un repli sur les quatre premiers mois de l'année. Quant au BTP, il se maintient en hausse au regard de l'évolution de l'indicateur avancé (+15,8%).

Figure 16 : Indice harmonisé de la production industrielle



Source : DGE/INS

Les **industries manufacturières** rebondissent de 1,9% après le repli de 0,9% à fin mars 2016. Cette amélioration est liée notamment à la reprise au niveau de la sous branche « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques ». Dans l'ensemble, les industries manufacturières enregistrent une évolution contrastée.

L'activité des « industries agroalimentaires et tabac » se contracte de 2,7% sous l'effet de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (-3,5%) tandis que la production des « produits à base de tabac » (+14,8%) croît.

Les « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » (+5,1%) reprennent après être restées en baisse sur les 4 premiers mois de l'année. Cette évolution résulte du dynamisme des sous branches « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (+21,8%), « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (+0,3%) et de la contraction des « fabrications de produits chimiques » (-9,4%).

Les « industries métalliques » enregistrent un accroissement de 12,6%, grâce aux activités des deux sous-branches « fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux » (+10,0%) et « métallurgie et fonderie » (+26,2%).

Les activités de la branche « industries du bois et meubles » augmentent de 10,2% tirées par la « fabrication de meubles et activités non classées ailleurs » (+11,4%) et le « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (+0,3%).

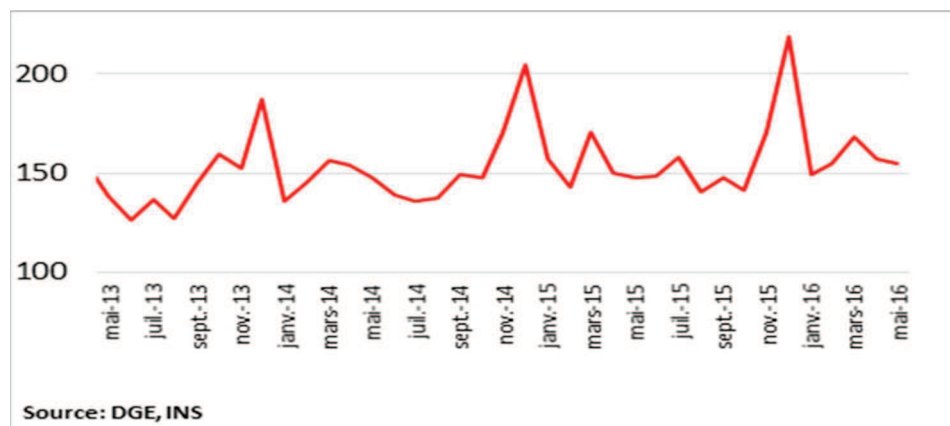
Par contre, les industries « textiles et cuir » replient de 29,0% sous l'effet des baisses du textile (-36,2%) et de la « fabrication d'articles d'habillement, préparation et teinture de fourrures » (-6,3%). Par contre, la sous branche « travail de cuir ; fabrication d'article de voyage, fabrication de chaussures » (+7,9%) enregistre une hausse de ses activités.

La production des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » recule de 12,2% sous l'effet combiné du recul de la sous branche « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (-25,7%) et de la hausse de la « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » qui bénéficie de la mise en application de l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables.

La production des « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction » se contracte de 2,9%.

La branche « fabrication de machines et matériels de tous types » enregistre une baisse d'activité de 22,4% imputable à la « fabrication de machines et de matériels électriques » (-23,9%) alors que la « construction de véhicules automobiles » augmente de 4,0%.

Figure 17 : Indice de production du secteur manufacturier



Source : DGE/INS

La forte progression de l'activité des **industries extractives** (+75,3%) se confirme à fin mai 2016. Cette embellie est portée par la sous branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » (+81,6%) qui bénéficie d'une nouvelle technologie d'exploitation plus performante. Quant aux « autres industries extractives », elles fléchissent de 14,1%.

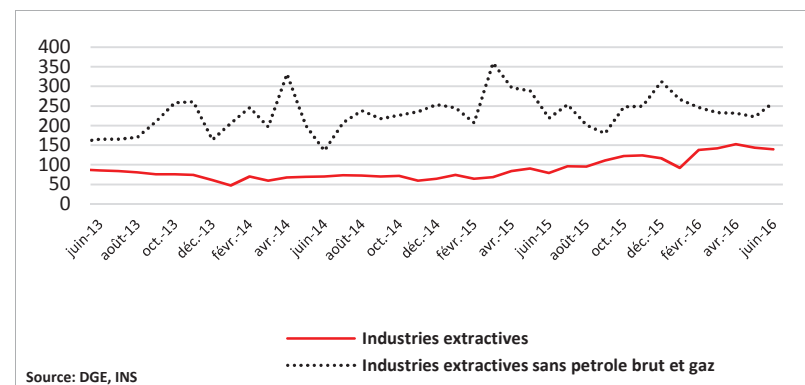
Sur les cinq premiers mois de 2016, les données provisoires sur la production du pétrole brut font ressortir une augmentation de 101,3% en lien avec l'accroissement des productions sur les permis CI-40 (+195,7%), CI-26 (+28,3%) et CI-27 (+97,5%). Il convient de relever que le permis CI-40 est le principal producteur avec près de 62,1% de la production globale. Ces différents permis ont bénéficié de débuts d'investissements qui ont boosté leur production.

Avec un niveau de 1003,0 millions de mètre cubes, la production de gaz naturel progresse de 7,8% à fin mai 2016. Cette évolution est liée notamment à la hausse de la production sur les permis CI-26

²inclut la nouvelle cimenterie (CIMA F)

(+21,5%) et CI-40 (+1452,5%). Le permis CI-27, principal producteur gazier, représentant 67,2% de la production globale enregistre une production en quasi-stabilité.

Figure 18 : Indice de production des industries extractives



Source : DGE, INS

Source : INS/DGE

L'indicateur avancé du BTP², basé sur la consommation des matériaux de construction, affiche une augmentation de 15,8% à fin mai 2016. Cette vigueur provient des consommations de ciment (+34,7%), de tôles et bacs (+24,5%) et de bitume (+3,2%). La croissance du BTP devrait se consolider au second semestre avec l'accélération de l'exécution des dépenses d'investissement qui ont enregistré une sous consommation de 177,2 milliards sur le premier semestre.

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

La branche « **électricité, gaz et eau** » progresse de 14,0% à fin juin 2016 sous l'effet de la « production et distribution d'électricité » (+16,3%) et du « captage, traitement et distribution d'eau » (+8,2%).

Ainsi, au terme du premier semestre 2016, la production nette **d'électricité** poursuit son dynamisme en lien avec la bonne tenue de l'activité économique nationale. Par ailleurs, elle bénéficie également de la poursuite de l'installation des nouvelles unités de production et de l'optimisation des unités existantes. Ainsi, la production se situe à 4 900 Gwh, en hausse de 16,2% en lien essentiellement avec l'électricité de source thermique qui progresse de 23,6% alors que l'électricité de source hydraulique recule de 17,7%. Ce bon résultat de l'électricité thermique est attribuable à l'augmentation des productions des différentes centrales thermiques telles que CIPREL (+46,8%), AZITO ENERGIE (+21,2%) et AGGREKO (+2,0%).

Parallèlement à la production, la consommation d'électricité est également en progression en relation avec les besoins croissants en électricité des populations, des services et des industries. Ainsi, la consommation s'établit à 3 323 Gwh, en accroissement de 12,3%. Elle bénéficie à la fois de la bonne tenue de l'énergie de basse tension et de celle de la moyenne et haute tension qui augmentent respectivement de 15,3% et 8,7%.

Quant aux exportations, elles ont fortement progressé grâce à la hausse de la production. Ainsi, elles s'établissent à 668 Gwh contre 347 Gwh un an plutôt, soit un bond de 92,5%.

Au total, les ventes d'électricité se comportent favorablement grâce à toutes les actions menées pour améliorer l'offre d'électricité. Elles ressortent à 3 991 Gwh, en hausse de 20,7%.

La production de **produits pétroliers** se contracte de 12,4% pour s'établir à 1 390 620,6 tonnes à cause de l'arrêt réglementaire d'une importante unité de transformation (2/3 des capacités installées) au cours du mois de février 2016. Cette baisse se ressent au niveau de l'ensemble des produits notamment le gasoil (-2,2%), le fuel-oil (-24,1%) et le DDO (-57,0%). Toutefois, la production de super progresse de 24,0% en rapport avec la baisse du prix à la pompe qui entraîne une hausse de la demande. A l'inverse de la production globale, la consommation de produits pétroliers augmente de 14,6% en lien avec l'intensité de l'activité économique. Cette évolution favorable est portée par l'ensemble des produits notamment, le super (+28,4%), le gasoil (+4,8%), le butane (+10,6%), le kérosène (+29,7%) et le DDO (+33,2%). Pour satisfaire la demande intérieure en hausse, les exportations de produits pétroliers sur la période ont été réduites de 45,5% par rapport à juin 2015.

II.5- Les activités tertiaires

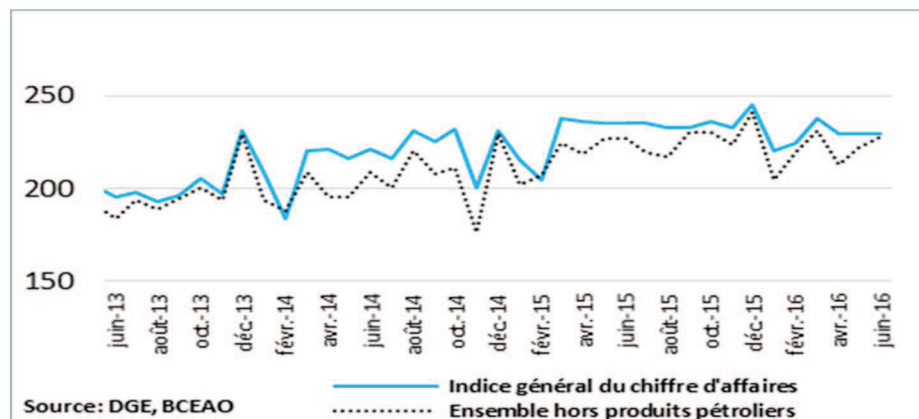
Au terme du premier semestre 2016, le secteur tertiaire affiche une orientation globalement favorable en relation avec la bonne tenue du chiffre d'affaires du commerce de détail, une hausse du trafic global de marchandises dans le transport maritime ainsi qu'un accroissement des trafics aérien, routier et ferroviaire.

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail enregistre une hausse de 0,5% en termes nominaux, à fin juin 2016 par rapport à la même période de 2015. Cette évolution positive du commerce de détail est attribuable principalement à la hausse des ventes du secteur des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+13,4%) et à la stabilité des « produits pétroliers ». Toutefois, cette hausse est amoindrie par le repli des autres composantes du commerce de détail, notamment « les produits de pêche, pisciculture

et aquaculture » (-26,4%). et les produits d'« ameublement, équipement et produits ménagers (-18,9%).

Hors produits pétroliers, l'ICA enregistre une hausse de 1,0%.

Figure 19 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires



Source : BCEAO

L'augmentation du chiffre d'affaires de la branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+13,4%) est induite par les vastes campagnes de vaccination initiées par le Gouvernement à travers tout le pays. Ainsi, la sous-branche « produits pharmaceutiques et médicaux » progresse de 13,5%. Par ailleurs, la sous-branche « parfumeries et produits de beauté » (+8,6%) est également en hausse en lien avec la promotion de nouvelles gammes de produits cosmétiques antiseptiques, germicides et bactéricides.

Les ventes de « produits pétroliers » sont restées stables sur la période en relation avec la baisse des prix malgré la hausse de la consommation.

Quant aux ventes des « automobiles, motocycles et pièces détachées » (-1,7%), la baisse du chiffre d'affaires provient du recul

des ventes des « véhicules automobiles neufs » (-1,0%) en raison de la faible demande de commandes de véhicules neufs de la part des ménages, de l'administration publique et des institutions privées. De même, les ventes des « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (-2,0%) se contractent.

Le chiffre d'affaires des « produits de l'équipement du logement » affiche un repli de 5,1% du fait du reflux des ventes dans toutes les sous-branches, en rapport avec la baisse de la demande. Ainsi, les deux sous-branches « ameublement, équipements et produits ménagers » et « matériaux de construction, quincaillerie » reculent respectivement de 18,9% et 1,5%.

Les produits d'« équipements de la personne » (-2,3%) voient leurs ventes baisser à cause du recul des ventes de la sous-branche « textiles, habillement, articles chaussants et cuirs » (-2,4%) en proie à la concurrence du secteur informel. Toutefois, cette baisse est atténuée par la hausse des ventes de la sous-branche « montres, horloges ; bijoux et pierres précieuses » (+10,4%).

La branche « produits de l'alimentation » se contracte de 1,2%. Cette baisse est imputable principalement à la sous-branche « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » qui est en retrait de 26,4% en rapport avec le recul de l'offre du fait des conditions climatiques.

Enfin, les « produits divers » (-3,9%) pâtissent du recul des affaires dans l'ensemble de ses sous-branches notamment les « machines de bureau et matériel informatique » (-30,7%), les « autres appareils électriques et électroniques non ménagers » (-34,3%) et les « articles de presse, librairie, papeterie, fournitures scolaires » (-25,8%).

Au niveau du transport, le trafic aérien poursuit sa consolidation grâce au dynamisme de l'activité économique. En effet, sur cette

période, le nombre total de voyageurs commerciaux s'est établi à 739 105, en accroissement de 8,8% par rapport à la période correspondante de 2015. Cette évolution favorable du trafic de passagers est attribuable au renforcement du trafic aérien en Afrique notamment dans la zone CEDEAO (+7,5%) et dans le reste de l'Afrique (+16,6%). Par ailleurs, le trafic intérieur continue sa tendance haussière et enregistre une augmentation de 73,5% à fin juin 2016.

La structure du trafic aérien à fin juin 2016 reste dominée par les destinations CEDEAO (39,8%) et Europe (25,9%) dont la France (19,4%). Par ailleurs, les principales compagnies du trafic aérien en termes de passagers transportés sont AIR COTE D'IVOIRE (311 873 passagers ; 13,5%), AIR FRANCE (139 623 passagers ; 19,0%) et ROYAL AIR MAROC (56 610 passagers ; 23,7%).

Le **transport terrestre**, à fin juin 2016, se comporte favorablement au vu de la bonne évolution de l'indicateur avancé qu'est la consommation de gasoil (+4,8%). Par ailleurs, le trafic routier bénéficie de l'amélioration continue de la fluidité routière en rapport avec la réhabilitation d'infrastructures routières existantes et la construction de nouveaux ouvrages.

En ce qui concerne le **transport maritime**, à fin juin 2016, l'activité portuaire se consolide grâce aux investissements réalisés. Ainsi, le trafic global de marchandises enregistre un accroissement de 2,6% grâce au Port d'Abidjan (+4,9%) pendant que le Port de San Pedro accuse un recul de 9,8%.

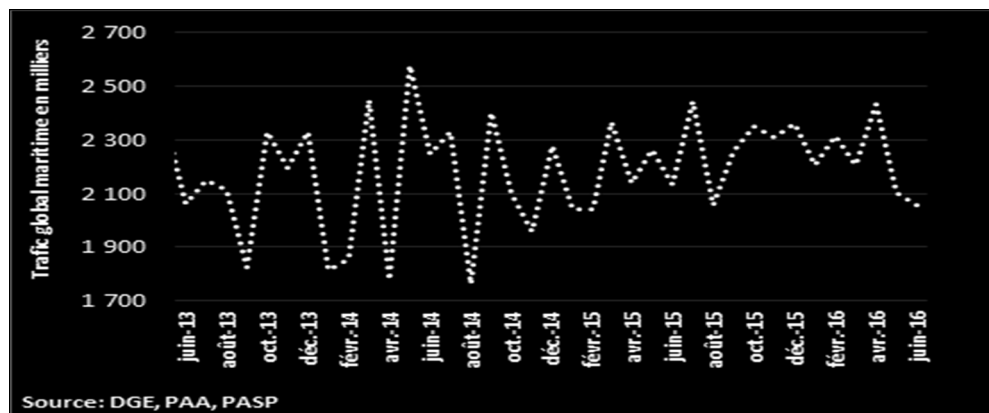
La baisse du trafic de marchandises enregistrée au niveau du Port de San Pedro, est imputable au transbordement (-11,2%) et aux importations nationales (-34,0%) qui subissent la contraction des principaux groupes de produits notamment, les produits cimentiers (-

3,6%), les produits alimentaires (-29,6%) et les engrais (-29,9%). En revanche, les exportations nationales sont ressorties en hausse de 3,1% en lien avec l'augmentation du cacao fève (+2,6%), du café (+136,4%), du caoutchouc (+14,3%), de l'huile de palme (+3,2%) et du coton (+24,1%).

Relativement au Port d'Abidjan, la bonne performance affichée est attribuable à la fois au trafic national (+3,3%), au transit (+4,8%) et au transbordement (+28,2%). En effet, le trafic national profite de la hausse des échanges de marchandises générales (+6,1%) malgré le repli des produits pétroliers (-1,7%). S'agissant du transit, seuls les échanges de marchandises avec le Burkina Faso (+10,8%) sont en hausse.

L'augmentation du trafic total de marchandises au port d'Abidjan se ressent également à travers les importations (+1,9%) et les exportations (+11,7%). Les importations sont tirées par la hausse des volumes importés de « riz en vrac » (+9,2%), de « froment » (+14,9%), de « ciment » (+303,5%), d'« engrais » (+25,6%) et de « carreaux de céramique » (+67,0%). Quant aux exportations, elles profitent de la hausse de la vente des « produits pétroliers » (+14,9%), de la « banane dessert » (+15,4%), du « caoutchouc » (+16,9%) et du zinc concentré (+27,7%).

Figure 20 : Evolution du trafic global de marchandises dans le transport maritime



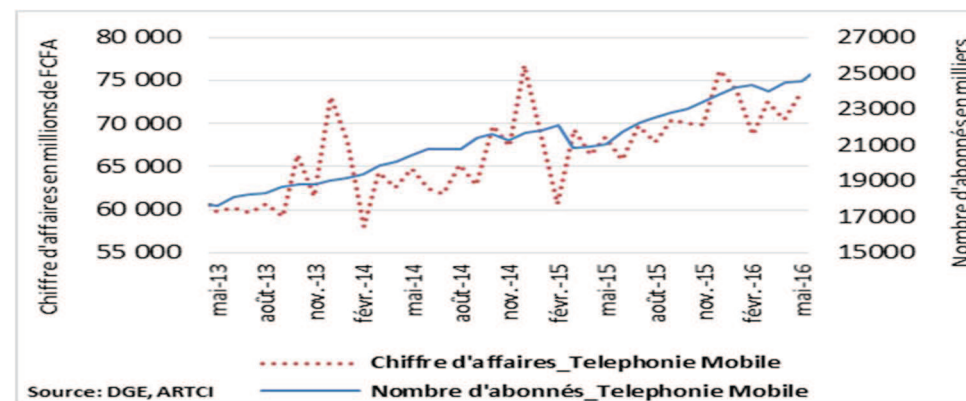
Dans la **branche ferroviaire**, l'activité continue sa progression entamée après la crise sociopolitique survenue au Burkina Faso au dernier trimestre de 2015. Ainsi, au terme du premier semestre 2016, le volume de marchandises transportées croît de 7,1% pour s'établir à 477 938,6 tonnes. Le volume de marchandises transportées au Burkina Faso a augmenté de 7,7% tandis que celui convoyé vers la Côte d'Ivoire a progressé de 10,7%. Toutefois, cette hausse est atténuée par la contraction des activités intérieures en Côte d'Ivoire (-24,9%).

Le secteur des télécommunications continue de progresser. En effet, le chiffre d'affaires augmente de 6,4%, tiré à la fois par les réalisations au niveau de la téléphonie mobile (+7,7%) et de la téléphonie fixe (+4,8%%). De même, le nombre d'abonnés est en hausse de 9,3%, en lien avec les mêmes sources respectivement de 13,4% et de 5,5%. En ce qui concerne l'internet fixe, le chiffre

³Chiffres disponibles seulement en 2016.

d'affaires et le nombre d'abonnés reculent respectivement de 16,0% et 2,6%. Ce repli pourrait s'expliquer par le regain de l'internet mobile, plus accessible, dont le chiffre d'affaires a crû de 20,1% entre janvier et mai 2016. Par ailleurs, le mobile money³ affiche un chiffre d'affaire de 18,8 milliards à fin mai 2016 avec 6 613 683 abonnés.

Figure 21 : Evolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile



II.6- L'emploi moderne

Le marché du travail dans le secteur moderne en Côte d'Ivoire continue de progresser en relation avec la poursuite des mesures engagées par le Gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes. Ainsi, au terme du premier semestre 2016, il est enregistré une création nette de 51 661 emplois sur un an, en augmentation de 6,2% portant ainsi le nombre de salariés dans le secteur moderne à 886 017.

Cette orientation favorable est due en partie au secteur privé qui contribue à hauteur de 81,3% dans la création nette d'emplois. Il totalise 687 343 salariés à fin juin 2016, en accroissement de 6,5% correspondant à une création nette de 41 996 emplois. Ce dynamisme dans le secteur privé est porté par les branches d'activité telles que le commerce (+37,8% ; +15 890 emplois nets), l'industrie manufacturière (+15,2% ; +6 375 emplois nets), le BTP (+11,1% ; +4 659 emplois nets), l'enseignement privé (+5,1% ; +2 128 emplois nets), l'agriculture (+3,0% ; +1 263 emplois nets) ainsi que les hôtels et restaurants (+2,9% ; +1 231 emplois nets).

Au niveau du secteur public, un effort est également consenti dans la création d'emplois en lien avec l'organisation régulière de concours de recrutement de nouveaux fonctionnaires. Ainsi, l'administration publique a enregistré une hausse de 5,1% (+9 655 emplois nets) portant ainsi le nombre des fonctionnaires et agents de l'Etat à 198 674 à fin juin 2016.

II.7- L'évolution des prix à la consommation

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, en moyenne, au premier semestre de l'année 2016, est en hausse de 1,2% comparé à la période correspondante de 2015. Cet accroissement est perceptible au niveau des prix des produits alimentaires (+5,4%) tandis que ceux des produits non alimentaires reculent de 0,3%.

Le renchérissement des produits alimentaires est en lien avec la baisse temporaire de l'approvisionnement normal des marchés en produits vivriers en raison des conditions climatiques. Cette situation devrait se redresser avec la venue des pluies. L'augmentation des prix enregistrés résulte essentiellement de la progression des prix de certains produits notamment, les «viandes» (+2,0%), les «fruits»

(+5,7%), les « légumes frais » (+18,9%), les « tubercules et plantains » (+43,6%) ainsi que de la contraction de ceux des « céréales non transformés »(-0,3%), des « poissons » (-1,6%), des « huiles et graisses » (-2,9%) et des « lait-fromages-œufs » (-4,9%).

Concernant les viandes, la « pintade sur pied » (+12,7%), le « poulet vivant de chair » (+11,1%), la « viande de bœuf avec os au kilogramme » (+2,5%) et la « viande fraîche de mouton au kilogramme » (+3,0%) connaissent une augmentation alors que les prix de la « viande fraîche de porc au kilogramme » (-3,0%) et de la « patte de porc en vrac » (-5,2%) se replient.

En ce qui concerne les fruits, la hausse des prix est tirée par les «oranges locales» (+12,6%), le «citron» (+28,9%), les « pommes fruits » (+33,5%), l'« avocat » (+5,8%) et la « banane douce » (+2,2%). Par contre, l'« ananas frais » (-8,1%), la « papaye Afrique » (-19,2%) et la « mangue greffée » (-51,9%) ont vu leurs prix fléchir.

Les légumes frais enregistrent une progression de prix imputable notamment aux « tomates cerises » (+75,5%), aux « aubergines locales » (+51,5%), aux « oignons blancs frais locaux » (+38,1%) et aux « gombos frais » (+35,4%). Les prix des « courgettes » (-10,0%), de la « carotte » (-11,9%) et du « chou vert » (-34,3%) ressortent quant à eux en baisse grâce aux nouveaux procédés de productions sous serre.

Concernant les tubercules et plantains, la hausse des prix est attribuable à la « pomme de terre » (+27,5%), à la « banane plantain » (74,2%) et à l'« igname » (+21,7%).

La baisse des prix des « céréales non transformées », des « poissons », du « lait-fromages-œufs » ainsi que des « huiles et graisses » est liée aux approvisionnements réguliers par importation du marché de ces produits.

L'augmentation se rapportant aux produits non alimentaires est liée à l'ensemble de ses fonctions hormis celles du transport et de l'enseignement.

La fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » est en retrait de 0,2%, en relation avec la réduction des prix des loyers effectifs (-0,3%), de l'entretien et réparation des logements (-0,6%) et de l'électricité, gaz et autres combustibles (-0,1%).

Les « articles d'habillement » (-2,2%) et les « chaussures » (-2,8%) voient leur prix se contracter, impactant ainsi le prix de la fonction « articles d'habillement et chaussures ».

Le prix de la fonction « restaurants et hôtels » (+0,7%) bénéficie des demandes de plus en plus accrues au niveau des « services de restauration » (+0,7%) et des « services d'hébergement » (+1,4%).

Les prix de la fonction « transport » affichent un repli de 1,1%, sous l'effet de la contraction des prix de ses différentes sous branches que sont l'« achat de véhicules » (-0,1%), les « dépenses d'utilisation des véhicules » (-9,5%) et les « services de transport » (+0,7%).

La « communication » est caractérisée par une hausse de prix de 0,1% en lien avec les « services de téléphonie et de télécopie ».

La réduction des prix de la fonction « santé » (-0,4%) est liée aux « produits, appareils et matériels médicaux » (-0,6%) et aux services ambulatoires (-0,3%).

La fonction « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+2,0%) connaît un relèvement des prix de chacune de ses sous branches.

Il en est de même pour la fonction « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » qui enregistre une progression des prix aussi bien des « boissons alcoolisées » (+2,1%) que des « tabacs et stupéfiants » (+1,7%). Cette orientation est conforme à la politique de santé

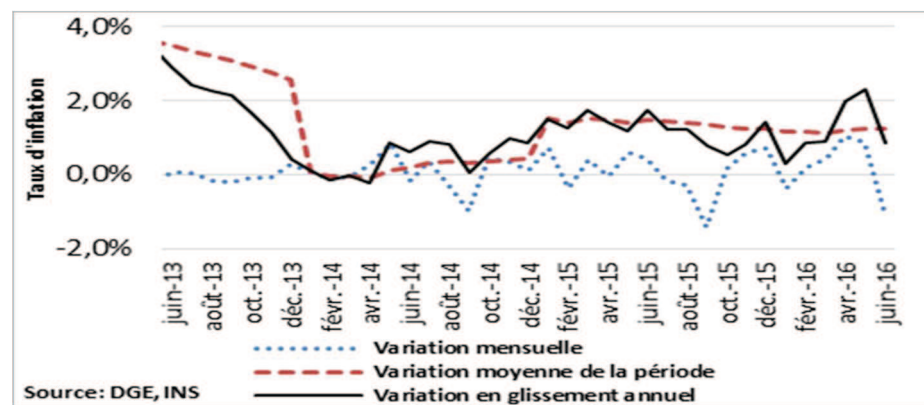
publique qui vise à réduire la consommation de ces produits pour le bien-être des populations.

La fonction « loisirs et culture » affiche une baisse de prix (-0,4%) en adéquation avec ses composantes notamment « matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image » (-0,4%), « autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animation » (-0,5%) et « services récréatifs et culturels » (-0,6%).

La fonction « enseignement » enregistre une hausse de prix consécutive aux augmentations des frais d'écologie dans le préélémentaire et le primaire (+6,0%), le secondaire (+0,3%) et le post-secondaire non supérieur (+0,2%). Toutefois, ces renchérissements sont atténués par la baisse au niveau du supérieur (-0,2%).

L'inflation en moyenne annuelle, de 1,1%, reste en dessous de la norme communautaire de l'UEMOA fixée à un maximum de 3%.

Figure 23 : Taux d'inflation



Source : INS

II.8- Les échanges extérieurs

Les **échanges extérieurs** de marchandises (spéciaux et hors biens exceptionnels) au premier semestre 2016 sont caractérisés par une contraction en valeur aussi bien des exportations (-3,6%) que des importations (-0,2%). Il en résulte un excédent commercial de 757,2 milliards, en régression de 14,2% par rapport à fin juin 2015. En volume, les importations (+16,0%) sont plus vigoureuses que les exportations (-5,6%). Les termes de l'échange s'améliorent de 18,7% sous l'effet combiné d'une baisse des prix à l'importation (-14,0%) et d'une hausse des prix à l'exportation (+2,1%).

Le repli des **exportations** (échanges spéciaux et hors biens exceptionnels) est essentiellement imputable aux **produits transformés** qui diminuent de 11,0% tandis que les **produits primaires** sont en progression de 1,3%.

la tendance à la baisse des produits **transformés** est essentiellement liée au repli des produits pétroliers (-40,9%), des véhicules automobiles (-1,8%), des appareils mécaniques et électriques (-28,1%) ainsi que des appareils de navigation maritime et aérien (-91,4%).

Les importations en valeur évoluent, sous l'effet conjugué des biens d'équipement (+28,3%) et des biens de consommation (+9,3%). En revanche, les biens intermédiaires (-26,5%) se replient.

La progression des biens d'équipements provient de la demande intérieure de machines mécaniques (+1,3%), de machines électriques (+45,2%), de machines automatiques (+3,7%) et d'instruments de précision (+16,2%). Ces augmentations d'importations de biens en matériels répondent au besoin de renouvellement des outils de

production confirmant ainsi le désir des autorités de transformer structurellement l'économie ivoirienne.

La hausse des **biens de consommation** résulte à la fois de l'accroissement des produits alimentaires (+7,8%) et des autres biens de consommation (+10,3%). Concernant les produits alimentaires, leur hausse provient du riz (+17,2%), du poisson (+6,9%), des produits laitiers (+0,5%) et des boissons (+22,6%). S'agissant des autres biens de consommation, leur évolution est imputable aux achats de produits pétroliers (+33,1%), de produits pharmaceutiques (+66,7%), d'appareils électro-ménagers (+22,2%), de tabac (+0,9%) et des produits divers de l'industrie chimique (+3,3%). La progression des achats des autres biens de consommation est contrebalancée par la décreue des importations d'ouvrages et de matières plastiques (-5,8%).

La contraction **des biens intermédiaires** émane à la fois de la baisse des importations de pétrole brut en valeur (-38,8%) en raison de l'arrêt technique intervenu à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) et des autres biens intermédiaires hors pétrole (-15,8%). Pour ce dernier ensemble de biens, leur contraction est liée au coton (-2,6%), au fer, fonte, acier et ouvrages (-45,6%), aux engrais (-10,2%) ainsi qu'au clinker (-24,4%). Les achats de clinker qui bénéficient de la baisse des prix (-15,5%), reculent en raison des politiques de stockage menées par les entreprises. En effet, en volume, les importations de clinker ne baissent que de 10,1%. Par ailleurs, il ne subsiste aucun risque de manque de ciment puisque les importations de ce produit augmentent de 189,3% sur la période.

II.9- Les finances publiques

Au cours du premier semestre 2016, la situation des finances publiques est caractérisée par une bonne tenue du recouvrement des recettes et une sous consommation des dépenses d'investissement.

Les recettes et dons ont été recouverts à hauteur de 2 095 milliards contre un objectif de 2 072 milliards par rapport à une réalisation de 1 893 milliards en juin 2015. Les recettes fiscales s'établissent à 1 699,1 milliards contre un objectif de 1 687,8 milliards, soit une plus-value de 11,3 milliards. Par rapport à 2015, les recettes fiscales ressortent en hausse de 225,7 milliards (+13,1%). Cette évolution est attribuable à la hausse des recouvrements aussi bien de la fiscalité intérieure (+24,7 milliards) et des droits de porte (+82,3 milliards). Quant aux recettes non fiscales, elles sont évaluées à 244,1 milliards contre 214,4 milliards, soit une plus-value de 29,7 milliards. Ce surplus provient à la fois des cotisations de sécurité sociale et des recettes de service du Trésor.

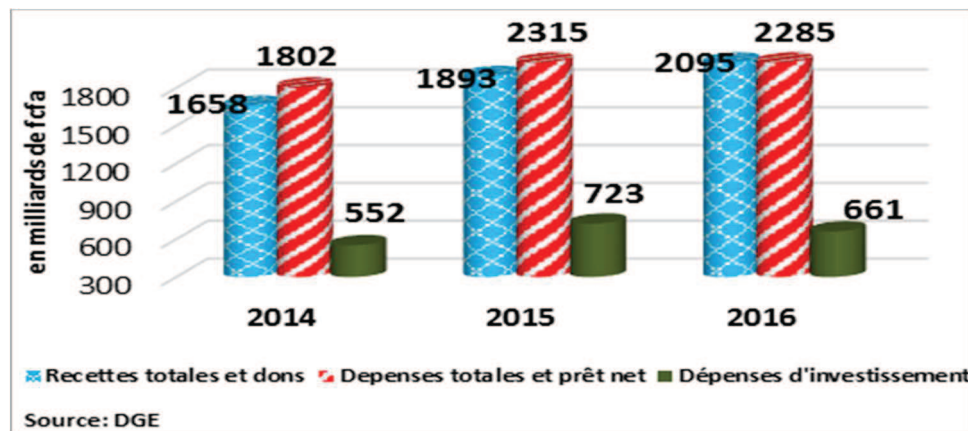
Les dons ressortent à 151,3 milliards comprenant 77,5 milliards de dons-projets et 73,8 milliards d'appui budgétaire au titre du C2D. Sur les dons-projets, il est enregistré un retard de mobilisation de 18 milliards.

Les **dépenses totales et prêts nets** sont évalués à 2 284,7 milliards contre 2 476,3 milliards prévus, soit une sous consommation de 191,6 milliards. Cette moindre consommation est liée pour l'essentiel à un niveau décéléré d'exécution des dépenses d'investissement qui se situe à 660,9 milliards contre un objectif de 838,1 milliards soit un taux d'exécution de 78,9%.

Le niveau d'exécution relativement faible des dépenses financées sur ressources intérieures se justifie par un retard dans le démarrage de certains projets importants notamment les projets C2D (44,1 milliards), la construction de 3 000 classes du primaire (36,6 milliards) et le projet de développement et de réhabilitation du réseau électrique (3,3 milliards). Quant aux dépenses financées sur ressources extérieures, le niveau d'exécution de 72,1% est lié au retard dans le démarrage de nombreux projets d'infrastructures routières et d'adduction en eau potable.

Il en résulte un solde primaire de base excédentaire de 86,6 milliards et un déficit budgétaire global de 190,2 milliards contre des soldes attendus respectivement à -82,0 milliards et -404,8 milliards. Ce déficit a été couvert grâce en partie aux ressources mobilisées sur le marché monétaire et financier sous régional (519,9 milliards), à l'émission de SUKUK (125,5 milliards) et aux emprunts projets à hauteur de 175,4 milliards.

Figure 24 : Indicateurs des finances publiques à fin juin (en milliards de FCFA)



Source : DGE

II.10- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2016, en glissement annuel, la **situation monétaire** enregistre une hausse de la masse monétaire de 764,6 milliards (+11,0%) pour s'établir à 7 711,3 milliards.

Le **marché boursier** est marqué par une évolution favorable de tous ses indicateurs au premier semestre 2016. En effet, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) enregistre des hausses respectivement de 1,6% et 15,9% pour les indices BRVM 10 et BRVM composite.

II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties

Les avoirs extérieurs nets se contractent de 10,9% en liaison avec le paiement des importations des biens pour la réalisation des investissements notamment des infrastructures.

Les crédits intérieurs atteignent 5 962,3 milliards en accroissement de 23,1% sous l'effet d'une demande plus importante de financement par les opérateurs économiques (+20,4%) et d'un accompagnement bancaire à la réalisation des projets structurants de l'Etat (+31,4% ; +372,1 milliards).

L'évolution favorable du crédit à l'économie traduit la confiance du secteur bancaire et des opérateurs économiques en l'économie ivoirienne. Cette embellie se ressent notamment au niveau des crédits de moyen et long termes (+35,2% ; +502,7 milliards).

Quant à la position nette du Gouvernement, elle se dégrade en relation avec l'augmentation de l'endettement de l'Etat auprès du système bancaire.

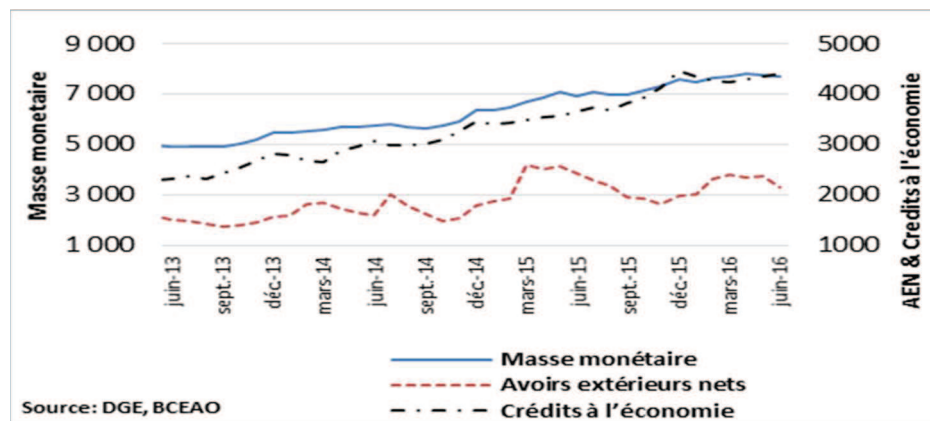
Au terme du premier semestre 2016, les nouvelles mises en place de crédits ordinaires ont progressé de 18,5%, en hausse de 350,9 milliards pour s'établir à 2 244,2 milliards. Cette évolution favorable est attribuable à la hausse des crédits alloués aux « autres sociétés » (+261,0 milliards), aux « particuliers » (+86,6 milliards) ainsi qu'à l'«Etat et organismes assimilés» (+62,6 milliards). Le taux moyen d'intérêt débiteur est ressorti à 6,1%, identique à son niveau de la période correspondante de 2015.

En revanche, en ce qui concerne les effets escomptés, le montant cumulé a accusé un repli de 10,7% (-47,6 milliards) pour se chiffrer à 397,7 milliards. Cette baisse est imputable principalement à la diminution du montant des effets escomptés des « autres sociétés » (-

153,9 milliards). Le taux moyen d'escompte a baissé de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 7,6%.

S'agissant des dépôts, sur les six premiers mois de 2016, le montant cumulé s'est établi à 716,0 milliards, en retrait de 14,6% (-122,3 milliards) par rapport à son niveau enregistré à la même période de 2015. Le taux moyen créditeur de 5,1% est resté identique à son niveau de 2015.

Figure 25 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Source : BCEAO, DGE

II.10.2- Le secteur boursier

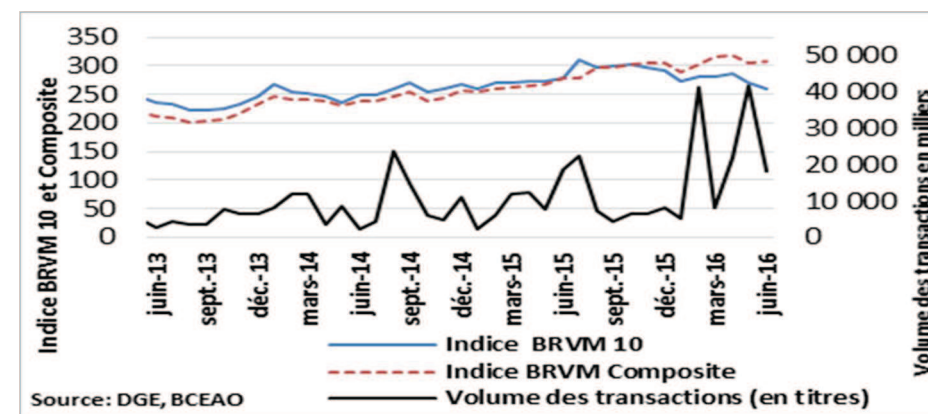
L'analyse des indices sectoriels affiche également une bonne tenue des activités boursières au niveau des secteurs des services publics, des finances, de la distribution, du transport et des autres secteurs. Toutefois, le secteur agricole reste en retrait.

La capitalisation boursière composite poursuit sa progression du fait de l'intensité des échanges sur le marché des actions et celui des obligations. Elle s'élève à 9 408,0 milliards, en hausse de 10,7% par

rapport à la période correspondante de 2015. Le marché des actions a progressé de 11,3% pour une capitalisation de 7 645,0 milliards pendant que celui des obligations a atteint une capitalisation de 1 762,9 milliards, en augmentation de 8,3%.

Quant aux transactions sur la période, le volume de titres transigés est également en accroissement de 132,4% ainsi que la valeur totale qui progresse de 126,9%. Ainsi, au premier semestre 2016, le marché boursier sous régional enregistre 136 563 921 titres échangés pour une valeur globale de 231,0 milliards.

Figure 26 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Source : BRVM, DGE

II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2016

La croissance devrait ressortir à 9,3% en 2016 contre 9,2% en 2015 en dépit des perturbations climatiques qui ont amoindri les performances du secteur primaire. Les activités des secteurs secondaire et tertiaire tireraient profit du plein effet des efforts

d'amélioration du climat des affaires et du rythme accéléré de l'exécution des investissements dans les secteurs moteurs de la croissance.

L'offre globale devrait être marquée par une progression de l'ensemble de ses secteurs. Quant à la demande, elle serait confortée par les investissements et la consommation finale. La dynamique des importations devrait être maintenue au regard des besoins en biens d'équipements et intermédiaires pour soutenir les importants investissements et la production de biens finaux.

II.11.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par une progression du secteur secondaire (16,8% contre 13,2% en 2015) et du secteur tertiaire (10,8% contre 10,3% en 2015). Quant au secteur primaire, sa croissance connaîtrait une hausse de 2,0% après une hausse de 2,7% en 2015.

II.11.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait ressortir à 2,0% contre 2,7% en 2015 en raison de la baisse de l'agriculture d'exportation (-5,4%). Ce repli serait dû à la diminution des productions de café et cacao consécutive au repos végétatif et à la mauvaise pluviosité. Quant à l'agriculture vivrière, elle se redresserait de 7,4% contre -0,9% en 2015, en lien avec un meilleur encadrement des producteurs et une meilleure structuration des circuits de commercialisation.

Tableau 8: Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2014	2015	2016 (prév.)
Café	105,9	126,7	105,0
Cacao	1 678,7	1 825,6	1 670,9

Banane	362,4	359,9	377,9
Ananas	56,4	49,8	49,8
Coton graine	405,2	310,2	405,0
Huile de palme	420,1	424,1	435,3
Caoutchouc	317,3	360,0	396,0
Anacarde	564,8	702,5	660,0

Sources : ACE, APROMAC, APROSAPCI, CCA, DGD, DGE/ DPPSE

II.11.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire devrait se consolider avec une croissance de 16,8% après 13,2% en 2015 en relation notamment avec la bonne progression de l'énergie (+41%), des BTP (+31,6%), de l'extraction minière (+17,2%) et des autres industries manufacturières (+8%). L'énergie tirerait avantage de la disponibilité en gaz, de la baisse de l'utilisation de HVO et de l'optimisation dans l'utilisation des installations. La branche des BTP bénéficierait de la poursuite des projets d'investissements publics et privés et de l'entame de nouveaux projets. L'évolution du secteur des mines serait liée à l'augmentation de la production de pétrole brut et de l'or.

Tableau 9: Principales hypothèses de l'extraction minière

Produits	2014	2015	2016 (prév.)	Var 16/15
Pétrole (en milliers de barils)	6 901,5	10 735,1	17 287,4	61,0%
Pétrole (en barils/jour)	18 908,3	29 411,4	47 362,6	61,0%
Gaz (en millions de mètre cube)	2 131,2	2 224,3	2 359,8	6,1%
OR (en Kg)	18 600,0	23 500,0	24 000,0	2,1%
Manganèse (en Tonnes)	362 000,0	263 200,0	170 641,0	-35,2%

Sources : PETROCI, SODEMI, DGE/ DPPSE

II.11.1.3- Le secteur tertiaire

Le **secteur tertiaire** devrait bénéficier en 2016 de l'évolution favorable du secteur secondaire. Sa progression de 10,8% s'expliquerait par l'évolution positive de toutes ses composantes. En effet, les autres afficheraient une de 11,8% en lien avec la bonne tenue des services immobiliers. Aussi, le transport enregistrerait-il une augmentation de 10,0% suite au renforcement du parc auto, à la fluidité routière, au dynamisme des échanges extérieurs et à l'attractivité de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, l'activité commerciale évoluerait de 10,8% sous l'effet principal du commerce intérieur.

Tableau 10: Evolution sectorielle

Croissance en volume en %	2014	2015	Estimations 2016
Secteur primaire	11,6	2,7	2,0
Secteur secondaire	3,5	13,2	16,8
Secteur tertiaire	10,8	10,3	10,3
PIB non marchand	8,4	7,9	2,0
PIB total	8,5	9,2	9,3

Source : DGE/ DPPSE

II.11.2- La demande

La demande globale bénéficierait notamment des politiques d'amélioration des revenus des ménages initiées par le Gouvernement. Sa croissance en 2016 serait confortée par la consommation finale et les investissements.

La consommation finale ressortirait à 8,0% en 2016 contre 9,5% en 2015 soutenue par la consommation des ménages (+8,9% en 2016 contre +7,7% en 2015) et la consommation publique (+3,5% en 2016 contre +20,0% en 2015). Cet accroissement serait dû à celui des revenus des ménages salariés et agricoles et à la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé.

Les investissements augmenteraient de 28,6%, tirés par le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et de la construction. Ils bénéficieraient également de la réalisation des grands chantiers publics (logements sociaux, université de Man, barrage de Soubré, baie deCocody etc.). Le taux d'investissement global ressortirait à 23,3% contre 20,1% en 2015 avec un taux d'investissement public de 9,5%.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services connaîtraient une hausse (+9,1%) en lien avec les besoins en biens intermédiaires et d'équipement relatifs aux différents investissements prévus notamment les grands travaux d'investissements publics et la production de biens finaux. Quant aux exportations de biens et services, elles enregistreraient une évolution de 2,5% due principalement à la croissance des produits primaires et des produits manufacturiers (agro-industrie, textiles, etc.).

II.11.3- Les prix

L'inflation serait maintenue à 1,5% grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricoles et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

II.11.4- Les comptes extérieurs

Pour l'année 2016, les projections de la balance des paiements prévoient un solde global excédentaire de 170,0 milliards de francs CFA.

Le compte courant enregistrerait un déficit (-1,2% du PIB) qui proviendrait du repli de la balance des biens ainsi que de l'aggravation du solde déficitaire des revenus primaires et secondaires.

La balance des biens devrait être caractérisée par une dynamique haussière des importations, en lien avec la mise en œuvre du PND 2016-2020. En effet, l'exécution de ce plan, guidée par de vastes programmes d'investissements publics et privés, devrait induire d'importants besoins en biens d'équipement, en biens intermédiaires et des approvisionnements en produits pétroliers pour soutenir la croissance économique.

Le solde structurellement déficitaire des services devrait s'aggraver, en lien avec la hausse des paiements, dus aux non-résidents, au titre des services spécialisés en matière d'études, de conseils et d'ingénierie par les sociétés minières et de la branche bâtiment et travaux publics en pleine expansion dans le pays. De même, les paiements au titre du fret devraient augmenter, en lien avec la hausse des importations. Quant au solde du revenu secondaire, il devrait se dégrader sous l'effet de l'augmentation des montants reversés aux instances sous-régionales au titre des prélèvements communautaires et de l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif plus élevé que celui de l'année précédente, en raison de l'augmentation des dons projets entrants.

Le compte financier serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, en lien avec la progression des montants d'investissements directs étrangers entrants, des investissements de portefeuille entrants et des tirages publics sur ressources extérieures.

II.11.5- La situation monétaire

Les agrégats monétaires projetés pour la période 2016 seraient marqués par un accroissement des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur et une consolidation de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets se consolideraient de 170,0 milliards FCFA en relation avec le rapatriement des recettes d'exportation et les afflux de capitaux étrangers sous forme de dons - programmes, de dons - projets, d'investissements directs étrangers, de souscriptions aux titres publics émis sur les marchés de capitaux internationaux et de tirages publics sur ressources extérieures. Cette augmentation se constaterait uniquement au niveau des avoirs extérieurs de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur est projeté en hausse de 14,1% en soutien à l'activité économique. Cette évolution est liée à l'augmentation attendue des crédits à l'économie en relation avec le dynamisme de l'économie, le regain de confiance entre les acteurs et l'amélioration de l'environnement des affaires.

La PNG ressortirait à 1 454,1 milliards au terme de l'année 2016 contre 1 445,0 milliards en 2015, soit un endettement net de 9,1 milliards qui résulterait d'une baisse des créances (-9,8 milliards).

En contrepartie de ces évolutions, la **masse monétaire** se consoliderait de 12,9%.

Tableau 11: Situation monétaire intégrée

RUBRIQUES	31/12/2015 réalisation	31/12/2016Pr évisions actualisées	Variation en niveau	Variations en pourcentage %
Avoirs extérieurs nets	1 989,0	2 159,0	170,0	8,5
·BCEAO	1 790,7	1 985,7	195,0	10,9
·Banques	198,3	173,3	-25,0	-12,6
Crédit intérieur	5 911,6	6 747,0	835,4	14,1
Dont Position Nette du Gouvernement	1 445,0	1 454,1	9,1	0,6
Dont Crédit à l'économie	4 466,6	5 292,9	826,3	18,5
Masse monétaire	7 561,8	8 534,6	972,8	12,9
Circulation fiduciaire	2 137,5	2 294,1	156,6	7,3
Dépôts en banques	5 424,3	6 240,5	816,2	15,0
Autres éléments nets	338,8	371,4	32,6	9,6

Source : BCEAO

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2016

La situation des finances publiques bénéficierait d'un environnement favorable et des efforts d'assainissement de l'économie engagés par le Gouvernement. Toutes les prévisions financières sont donc soutenues par la poursuite de la mise en œuvre de la politique de réformes pour le renforcement de la transparence dans la gestion des Finances Publiques, notamment la gestion de la dette, les procédures

d'exécution et de clôture budgétaire, les procédures de passation de marché. Ces actions devraient permettre l'optimisation du recouvrement des recettes et la rationalisation des exonérations.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

L'évolution favorable de la conjoncture économique nationale combinée à la mobilisation des concours extérieurs devraient permettre d'accroître les ressources publiques de l'Etat pour faire face aux croissantes dépenses d'investissements.

Les recettes totales et dons sont estimés à 4 375,8 milliards (20,8% du PIB) contre 3 916,8 milliards en 2015 (20,9% du PIB), soit une hausse de 458,9 milliards (+11,7%). Ils se décomposent en recettes de l'Etat pour 4 022,6 milliards et en dons pour 253,2 milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

La bonne performance attendue des recettes publiques serait rendue possible grâce au bon niveau des recettes fiscales qui passerait de 2 954,9 milliards en 2015 à 3 318,1 milliards en 2016. Ces recettes seraient composées essentiellement de la fiscalité intérieure (de 1 480,0 milliards en 2015 à 1 690,6 milliards en 2016) et de la fiscalité de porte (de 1 474,9 milliards en 2015 à 1 627,5 milliards en 2016).

Ces bons niveaux de recouvrement s'expliqueraient principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales.

Au niveau de la DGI, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 267,0 milliards contre 237,1 milliards en 2015. Cette bonne tenue pourrait

s'expliquer par les efforts des services en matière de lutte contre la fraude ainsi qu'à l'élargissement de l'assiette en lien avec la politique du développement du secteur privé.

L'impôt sur les revenus et salaires est projeté à 413,7 milliards en 2016 après s'être établi à 366,2 milliards en 2015. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, l'application effective de l'augmentation du SMIG, de la poursuite des efforts de recouvrement des arriérés et le renforcement des contrôles (fiscaux et administratifs).

La TVA devrait passer de 286,2 milliards en 2015 à 337,5 milliards en 2016 en liaison avec la bonne tendance de l'économie, la croissance de la consommation, le recouvrement d'arriérés, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les droits d'enregistrement et timbres connaîtraient une hausse significative grâce au relèvement du taux du droit d'enregistrement sur le café-cacao qui passe de 3,32% à 5,0% et à la hausse du cours international du cacao. Les droits d'enregistrement sur le café et le cacao se situeraient à 139,5 milliards en 2016 contre une réalisation de 86,2 milliards en 2015, soit une augmentation de 61,8%.

Les taxes sur les télécommunications sont estimées à 59,8 milliards en cette année 2016 grâce à la croissance observée dans le secteur de la téléphonie, la hausse des consommations téléphoniques et les actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les estimations sont attendues en 2016 à 8,8 milliards contre 8,9 milliards réalisés en 2015, soit un repli de 0,1 milliard.

Concernant la DGD, les taxes sur les produits pétroliers sont attendues à 367,1 milliards en 2016 après 287,5 milliards atteints en 2015, en lien avec les mises à la consommation d'importants volumes de gasoil et de super carburant.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 800,3 milliards en 2015 à 839,3 milliards en 2016 en liaison avec l'évaluation des vérificateurs et des visites systématiques, le ciblage des opérateurs à risque par la poursuite des travaux du comité de sélectivité, l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO et le redéploiement de Webb Fontaine dans plusieurs bureaux frontières.

Quant aux taxes à l'exportation, elles pourraient s'établir à 421,1 milliards contre une réalisation de 387,1 milliards en 2015 sous la houlette de l'agriculture d'exportation notamment la hausse attendue de la production de cacao et la bonne tenue des cours mondiaux.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont projetées à 504,6 milliards à fin 2016 contre 679,8 milliards en 2015, soit une baisse de 175,2 milliards expliquée principalement par la baisse des redevances sur les sociétés de téléphonie (-167,8 milliards).

III.1.3-Les dons

Les dons projet et programme devraient baisser à 253,2 milliards en 2016, après une réalisation de 282,2 milliards en 2015. Ils comprendraient 105,6 milliards de dons-projets et 147,6 milliards de dons-programme constitués essentiellement de financement au titre du C2D (147,6 milliards).

Tableau 12 : Recettes fiscales 2014 à 2017 par régies financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2014			2015			2016			2017		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	1335,9	3,1	7,9	1471,0	10,1	7,8	1681,8	14,3	8,3	1914,2	13,8	8,6
Impôts directs	733,9	-3,4	4,3	781,1	6,4	4,2	853,8	9,3	4,2	965,6	13,1	4,3
dont Impôts sur bénéfiques	335,5	-9,0	2,0	327,8	-2,3	1,7	342,4	4,4	1,7	396,2	15,7	1,8
Impôts sur revenus et salaires	323,5	2,8	1,9	366,2	13,2	2,0	413,7	13,0	2,0	460,9	11,4	2,1
Impôts indirects	602,0	12,3	3,6	690,0	14,6	3,7	828,0	20,0	4,1	948,6	14,6	4,3
dont TVA	255,5	11,8	1,5	286,2	12,0	1,5	337,5	17,9	1,7	382,6	13,4	1,7
Droit d'enregistrement café - cacao	38,0	38,9	0,2	86,2	126,8	0,5	139,5	61,8	0,7	140,1	0,4	0,6
Patentes et licences	9,0	-18,8	0,1	10,0	10,3	0,1	11,2	12,2	0,1	31,6	182,0	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	39,6	-34,8	0,2	30,9	-22,1	0,2	23,0	-25,4	0,1	27,3	18,8	0,1
TRESOR	8,4	17,8	0,0	8,9	6,8	0,0	8,8	-1,3	0,0	8,5	-3,5	0,0
Impôts directs	7,1	21,5	0,0	7,3	2,4	0,0	7,7	5,7	0,0	6,9	-10,4	0,0
Impôts indirects	1,2	0,4	0,0	1,6	32,7	0,0	1,1	-32,3	0,0	1,6	44,3	0,0
DGD	1229,0	11,2	7,3	1474,9	20,0	7,9	1627,5	10,3	8,0	1789,1	9,9	8,0
Taxes hors produits pétroliers	734,1	11,1	4,3	800,3	9,0	4,3	839,3	4,9	4,1	898,1	7,0	4,0
Taxes sur produits pétroliers	169,7	16,3	1,0	287,5	69,4	1,5	367,1	27,7	1,8	457,2	24,5	2,1
Taxes à l'exportation	325,2	8,7	1,9	387,1	19,0	2,1	421,1	8,8	2,1	433,8	3,0	1,9
			0,0			0,0			0,0			0,0
RECETTES FISCALES	2573,3	6,8	15,2	2954,8	14,8	15,7	3318,1	12,3	16,3	3711,8	11,9	16,7

Sources : DGTCP, DGD, DGE/DPPSE

Tableau 13: Recettes totales et dons 2014 à 2017

(en milliards de FCFA)	2014		2015		2016		2017	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales	2573,3	15,2	2954,9	15,7	3 318,1	17,7	3 711,8	19,8
Recettes non fiscales	416,1	2,5	679,8	3,6	504,6	2,7	617	3,3
Cotisations de sécurité sociale	340,7	2,0	383,5	2,0	452,3	2,4	501,5	2,7
Autres recettes non fiscales	75,4	0,4	296,2	1,6	52,3	0,3	115,5	0,6
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	27,6	0,2	46,9	0,2	21,7	0,1	19,4	0,1
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	7,3	0,0	167,8	0,9	0,0	0,0	65	0,3
<i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i>	40,5	0,2	249,4	1,3	30,6	0,2	31,2	0,2
TOTAL DONS	304,0	1,8	282,2	1,5	253,2	1,3	343,1	1,8
Dons-projets	137,0	0,8	128,6	0,7	105,6	0,6	195,5	1,0
Dons-programmes	167,0	1,0	153,6	0,8	147,6	0,8	147,6	0,8
dont CDD	147,6	0,9	147,6	0,8	147,6	0,8	147,6	0,8
RECETTES TOTALES HORS DONS	2989,4	17,7	3634,6	19,4	4122,6	22,0	4525,0	24,1
RECETTES TOTALES ET DONS	3293,3	19,4	3916,8	20,9	4375,8	23,3	4868,1	25,9

Sources : DGTCP, DGBF, DGE/ DPPSE

III.2- L'exécution des dépenses totales et prêts nets

La politique des finances publiques en matière de dépenses viserait la maîtrise des charges de fonctionnement afin de dégager une marge substantielle au profit des investissements. Ainsi, les dépenses totales et prêts nets s'établiraient à 5 190,3 milliards en 2016 (24,6% du PIB) contre 4 469,8 milliards en 2015.

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 2 908,0 milliards en 2016 contre 2 777,2 milliards en 2015, soit une augmentation de 130,8 milliards. Cette hausse serait essentiellement imputable aux dépenses de personnel qui atteindraient 1 434,0 milliards (+102,4 milliards par rapport à 2015).

Les dépenses de personnel, estimées à 1 434,0 milliards contre 1 331,6 milliards en 2015, tiennent compte de la reprise des avancements indiciaires tous les deux ans, du réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'Etat de 19% à 16,67%; des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé et de l'amélioration de la gestion des effectifs. Cette évolution de la masse salariale ne respecte certes pas la norme communautaire toutefois ce niveau de dépenses est compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale. En effet, la masse salariale en 2016 représenterait 43,2% des recettes fiscales, au-dessus de la norme communautaire fixée à 35%.

Les subventions et transferts accordés par l'Etat à certains de ses démembrés et organismes extérieurs sont estimés à 357,9 milliards en 2016 après un niveau de 414,7 milliards en 2015. Ces

subventions seraient destinées notamment aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'Etat, aux Etablissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'Etat et à la filière coton pour soutenir le prix des intrants agricoles. Elles seraient allouées, au secteur électricité dans le but de faire face à la demande d'électricité de plus en plus forte pour accompagner la croissance de l'activité économique, aux Collectivités Décentralisées⁴ pour soutenir la politique de décentralisation de l'Etat, aux Ambassades et représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient à 835,9 milliards en 2016 contre 767,1 milliards en 2015, soit une hausse de 9,0%. Ces dépenses prennent en compte l'impact de la hausse des tarifs d'électricité à compter de juillet 2015. Elles prennent également en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité de la création de nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND II en vue de l'atteinte de l'émergence du pays à l'horizon 2020. Les projets d'investissements se chiffrent à 1 547,1 milliards contre 1 247,3 milliards en 2015.

Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'amélioration du cadre de vie des populations et de

⁴Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation et du développement local, le Gouvernement a procédé à la création de 31 régions, 2 districts autonomes et 197 communes.

renforcement des bases de la croissance économique. Ainsi, 132 milliards seraient prévus pour la réalisation de projets phares du Programme Présidentiel d'Urgence. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 464,6 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 108,3 milliards en 2016 après s'être établies à 108,7 milliards un an plutôt. Ces dépenses comprendraient principalement les consultations électorales (37,4 milliards), les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) (63 milliards) et de l'Autorité de Désarmement de Démobilisation et de Réinsertion (ADDR) (6,7 milliards).

Au total, l'année 2016 enregistrerait un solde budgétaire global déficitaire de 814,5 milliards (-3,9% du PIB) contre 553 milliards (-2,9% du PIB) en 2015. Le financement de ce déficit serait couvert notamment par les ressources à mobiliser sur les marchés monétaire et financier d'une valeur estimée à 1 437,9 milliards dont 150 milliards pour le SUKUK.

Tableau 14 : Dépenses totales de l'Etat 2014-2017

(en milliards de FCFA)	2014		2015		2016		2017	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	1183,3	7,0	1333,6	7,1	1434,0	7,6	1508,1	8,0
Prestations sociales	258,4	1,5	255,4	1,4	275,6	1,5	305,6	1,6
CNPS	120,0	0,7	120,4	0,6	130,6	0,7	144,8	0,8
CGRAE	138,4	0,8	135	0,7	145	0,8	160,7	0,9
Subventions et transferts	304,1	1,8	414,7	2,2	357,9	1,9	377,3	2,0
Dépenses de fonctionnement	617,4	3,6	767,1	4,1	835,9	4,5	985,8	5,3
Dépenses du budget de l'Etat	375,7	2,2	483,7	2,6	537,9	2,9	618	3,3
Autres dépenses de fonctionnement	241,7	1,4	135,3	0,7	145,5	0,8	201,2	1,1
Dépenses sociales ciblées	6,3	0,0	8,5	0,0	4,7	0,0	8,8	0,0
Dépenses d'investissement	994,2	5,9	1247,3	6,6	1547,1	8,2	1761,8	9,4
Sur ressources internes	608,1	3,6	783,7	4,2	1065,5	5,7	1013,2	5,4
Sur ressources externes	386,1	2,3	456,3	2,4	464,6	2,5	737,6	3,9
Dépenses de sécurité	62,2	0,4	108,7	0,6	108,3	0,5	41,8	0,2
Sur ressources internes	53,2	0,3	49,6	0,3	95,6	0,5	10	0,1
Sur ressources externes	9,0	0,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	0,0	0,0	13,2	0,1	25	0,1	0	0,0
Transferts en capital	32,4	0,2	26	0,1	67,9	0,4	35,8	0,2
Intérêts dus sur la dette	213,6	1,3	297,5	1,6	350,6	1,9	434,4	2,3
Sur dette intérieure	119,5	0,7	145,3	0,8	180,8	1,0	224,5	1,2
Sur dette extérieure	94,2	0,6	152,2	0,8	169,8	0,9	209,9	1,1
Prêts nets	-2,4	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)	3 456,0	20,4	4159,1	22,2	4814,7	25,6	5231,8	27,9
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	3 669,6	21,7	4469,8	23,8	5190,3	27,6	5666,3	30,2

Sources : DGTCP, DGBF, DGE/ DPPSE

III.3- La dette publique

L'exécution du *service de la dette publique* à fin 2016, devrait ressortir à 1 340,3 milliards contre 1 334,4 milliards un an plutôt. Ce niveau d'exécution, en ligne avec les prévisions représente 6,4% du PIB et 33,3% des recettes intérieures contre respectivement 7,1% et 36,7% en 2015. Il comprend 479,8 milliards de dette extérieure et 860,5 milliards de dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure devrait se chiffrer à 860,5 milliards en 2016 conformément aux prévisions. Ce service qui devrait être entièrement remboursé, comprend 720,5 milliards de titres émis sur les marchés monétaire et financier et se compose de 175,2 milliards de bons du Trésor dont 16,4 milliards d'intérêts précomptés sur les nouvelles émissions, 248,6 milliards d'obligation du Trésor et 296,7 milliards d'emprunts obligataires dont 30 milliards de sukuk. Les remboursements hors titres de marché devraient se chiffrer à 140,1 milliards et se répartissent comme suit :

- 39,7 milliards au profit de la BCEAO dont 31,0 milliards pour le compte des DTS, 6,2 milliards sur la restructuration des avances statutaires et 2,5 milliards reversés à la Banque Centrale au titre des intérêts du FMI ;
- 76,58 milliards au profit des banques commerciales. Ils se composent essentiellement de : 24,6 milliards à la BACI dont 15,4 milliards pour les titres SIR rachetés et 5,3 milliards portant sur les titres CNPS acquis ; 17,3 milliards pour la BICICI comportant 12,1 milliards pour le financement de la sortie de crise, et 5,2 milliards pour la titrisation SIR ; 10,7 milliards au profit de la SGBCI ; 10,1 milliards au profit de BIAO Côte d'Ivoire et ses filiales et 6,1 milliards à la SIB.

- 13,9 milliards au niveau du secteur non bancaire, dont 2,4 milliards de titres fournisseurs et 6 milliards de titres CNCE rachetés par la Banque Atlantique TOGO.

En plus, à fin juillet 2014, l'Etat a apuré les arriérés à hauteur de 18,3 milliards.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 479,8 milliards à fin décembre 2016 contre une prévision initiale de 479,8 milliards. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés. Ce service représente 6,2% de la valeur des exportations contre 6,0% en 2014. Il se compose comme suit :

- 67,4 milliards pour les créanciers Multilatéraux dont 34 milliards pour le FMI, 15 pour la BID, 6 milliards pour la BOAD, 3 milliards pour l'UEMOA et 2,5 milliards pour la Banque Mondiale ;
- 200,6 milliards pour le Club de Paris dont 147,6 milliards au titre du C2D ;
- 27,3 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 10,2 milliards au profit de Eximbank Chine et 11,9 milliards au titre du prêt Congo ;
- 181,9 milliards pour les commerciaux dont 176,7 milliards d'intérêts Eurobonds ; et
- 2,8 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 15 : Situation d'exécution du service de la dette publique en 2016

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	39,71	39,71
Banques commerciales	76,58	76,58
Secteur non bancaire	13,86	13,86
Bons du Trésor	175,22	175,22
Obligations du Trésor	248,56	248,69
Emprunts Obligataires	296,69	296,69
Frais et commissions	9,90	9,9
TOTAL DETTE INTERIEURE	860,51	560,51
Multilatéraux	67,43	67,43
Club de Paris	200,58	200,58
Autres bilatéraux	27,27	27,27
Commerciaux	181,86	181,86
dont Eurobond	176,69	176,69
Charges Exceptionnelles	2,64	2,64
TOTAL DETTE EXTERIEURE	479,78	479,78
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1340,29	1340,29

Sources: DGTCP, DGE/DPPSE

Tableau 16 : Service de la dette publique réglé 2014-2016

En milliards sauf indication	2014	2015	2016
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	337,60	446,80	479,78
% PIB	2,0%	2,4%	2,3%
% des recettes intérieures	11,3%	12,3%	11,9%
% des recettes d'exportation	4,6%	6,0%	6,2%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	838,50	887,60	860,51
% PIB	5,0%	4,7%	4,1%
% des recettes intérieures	28,0%	24,4%	21,4%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1176,10	1334,40	1340,3
% PIB	6,9%	7,1%	6,4%
% des recettes intérieures	39,3%	36,7%	33,3%

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

IV.- LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2016

En 2016, les priorités en matière de réformes structurelles sont accordées (i) au renforcement de la gestion des finances publiques et de la dette des entités publiques pour assurer la viabilité budgétaire à long terme, (ii) à l'amélioration du climat des affaires et (iii) à la restructuration des banques publiques pour renforcer la solvabilité du secteur bancaire.

S'agissant **des finances publiques**, dans le but de mieux informer les populations sur les coûts des exonérations et leurs répartitions, le Gouvernement a commencé à produire un rapport sur les dépenses fiscales, annexé à la Loi des Finances.

Dans le cadre de la régulation budgétaire, les dispositions sont prises pour exécuter les dépenses de manière prudente. A cet effet, les réunions du Comité de trésorerie se poursuivent, afin de procéder, grâce au Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), aux ajustements nécessaires dans le cadre de la gestion budgétaire.

Le Gouvernement continue l'amélioration du système de passation des marchés publics. A cet effet, (i) les actions de réduction des délais de passation des marchés publics sont renforcées pour passer de 119 jours en 2015 à 88 jours à terme, (ii) les cellules de passation des marchés publics sont mises en place auprès des ministères techniques et autres structures assujetties au Code des marchés publics et (iii) les diligences en vue de la transposition des directives relatives à la Maitrise d'Ouvrage Délégés et aux Délégations de Services Publics sont en cours.

Dans le cadre de l'amélioration de la **gestion de la dette publique**, le Gouvernement a finalisé la réorganisation de la Direction de la Dette Publique selon les exigences internationales et les normes communautaires de l'UEMOA. Cette nouvelle entité s'organise suivant la ligne «Front, Middle et Back office» et centralise désormais l'ensemble des opérations de gestions de la dette publique et de la trésorerie de l'Etat.

Un plan triennal 2016-2018 de renforcement des capacités de l'ensemble du personnel de cette Direction sera finalisé. Il devrait bénéficier de l'appui technique et financier de la BAD, du FMI et de la BADEA. Ce plan cible les principaux axes de formation que sont l'analyse et la gestion des risques, la programmation financière, la gestion macroéconomique et les questions de dette, la stratégie d'endettement à moyen terme, l'analyse de la viabilité de la dette et le cadre des dépenses à moyen terme, l'analyse et la gestion financière, la gestion de la trésorerie, les aspects juridiques de la dette pour économistes et les aspects économiques de la dette pour juristes. Par ailleurs, les projets de textes relatifs au cadre juridique et procédures du Comité National de la Dette Publique sont en cours de finalisation. Ils concernent notamment la saisine et le fonctionnement du CNDP, ainsi que les textes portant sur l'approbation des emprunts et l'émission de garanties publiques.

Par ailleurs, comme recommandé par les standards internationaux, un projet de Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT 2016-2020), déjà élaboré sera adopté par le Gouvernement. Cette stratégie sera réconfortée par la réalisation d'une Analyse de Viabilité de la Dette qui se tiendra avant la fin de l'année.

Concernant la gouvernance **des entreprises publiques**, le cadre de gestion a été renforcé. Les organes sociaux des entreprises publiques ont été installés et ces entités sont gérées suivant une feuille de route de renforcement de la gouvernance. Les comités d'audits et de gestion des risques ont été installés dans 39 entreprises sur 43. Par ailleurs, en vue d'un meilleur suivi de leur endettement, une base de données sur l'endettement des entreprises publiques a été constituée. En outre, un arrêté fixant le seuil d'emprunts des entreprises publiques a été signé en vue d'encadrer leur endettement et garantir leur viabilité financière.

Les actions visant **l'amélioration du climat des affaires** se poursuivent avec la mise en place du Guichet Unique du Permis de Construire, en vue de faciliter les procédures d'acquisition des titres de propriétés foncières et d'assurer plus de célérité dans le traitement des demandes. Par ailleurs, dix Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) ont été sélectionnés pour appuyer les efforts de mobilisation des ressources. Le Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) est opérationnel depuis février 2016 et les informations sont disponibles

sur la quasi-totalité des clients détenteurs de comptes. Conformément aux dispositions de la loi uniforme portant réglementation des BIC, tous les établissements assujettis sont tenus de participer au système d'échange d'informations sur le crédit. Par ailleurs, le consentement préalable des clients bénéficiant de crédits antérieurs à la date de création du BIC n'est plus requis pour la collecte des informations.

L'assainissement du **secteur financier** connaît des avancées. Concernant la liquidation de la BFA, les paiements en faveur du personnel et des petits épargnants sont effectifs. Globalement, le remboursement des déposants particuliers ont porté sur 4,6 milliards et le paiement du reliquat de 1,6 milliard sera fait en cours d'année. La Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) a été mise sous Administration Provisoire en vue de sa restructuration. Dans ce cadre, une stratégie a été adoptée et un appel d'offres a été lancé en mai 2016 pour le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer son plan global de restructuration. Le gouvernement a également pris la décision en mars 2016 de privatiser la Versus Bank et la BHCI.

LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2017

I.1- L'environnement économique international

En 2017, l'activité économique mondiale devrait s'améliorer avec un taux de croissance de 3,4% contre 3,1% en 2016 sur la base d'une reprise dans les pays émergents et en développement (4,6%) et d'une dissipation progressive de l'incertitude dans les pays avancés liée au Brexit (1,8%).

Dans la plupart des pays avancés, la croissance resterait modérée, caractérisée par une faible croissance potentielle et un rétrécissement graduel des écarts de production. Les Etats-Unis afficheraient un taux de croissance de 2,5% en 2016, grâce à une demande intérieure soutenue et une politique monétaire accommodante qui devraient compenser la baisse des exportations nettes due au dollar fort et le repli des investissements dans le secteur énergétique. La zone euro afficherait une croissance modérée de 1,4% compte tenu des retombées que pourrait avoir l'incertitude sur la confiance des ménages, des entreprises et des éventuelles tensions bancaires liés au Brexit. Au Japon, la croissance s'établirait à 0,1%, plus forte que prévu en rapport avec l'annonce du report à octobre 2019 de l'augmentation de la taxe sur la consommation programmée pour avril 2017.

Les pays émergents et en développement enregistreraient une croissance de 4,6% et continueraient de présenter des perspectives différenciées. Plusieurs grands pays émergents notamment le Brésil (0,5%) et la Russie (1,0%) enregistreraient une relative amélioration de l'activité économique.

La croissance en Afrique Subsaharienne serait moins forte que prévu (3,3%) en raison de la conjoncture internationale défavorable que connaissent la plupart des grands pays, notamment en ce qui concerne la diminution des recettes tirées des produits de base. Au Nigéria, l'activité économique devrait afficher une croissance modeste de 1,1% en raison du fort recul du niveau des réserves de devises provoqué par la baisse des recettes pétrolières, de la faible production d'énergie électrique et d'une perte de confiance des investisseurs.

Tableau 17 : Cours des matières premières de 2015 à 2017

PRODUITS EN CFA	2015	2016	2017 (prév)
Café (F CFA/kg)	1 227,8	986,5	992,9
Cacao (F CFA/kg)	1 853,4	1 810,4	1 741,0
Coton (F CFA/kg)	917,9	827,2	813,3
Caoutchouc (F CFA/kg)	922,0	857,8	855,1
Huile de palme	334,1	322,2	322,3
Pétrole brut (F CFA/baril)	30 026,4	25 663,1	29 521,8
Or (F CFA/once)	685 804,0	709 679,8	710 734,3

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO) DGE/ DPPSE

I.2- L'environnement national

Au niveau national, la croissance devrait ressortir à 8,9% en 2017 en raison principalement de la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire. Ces secteurs tireraient profit du plein effet des efforts d'amélioration du climat des affaires et du rythme accéléré de l'exécution des investissements dans les secteurs moteurs de la croissance. Malgré les perturbations climatiques, le secteur primaire connaîtrait une reprise (6,1% contre 2,0% en 2016), grâce à la poursuite de la mise œuvre du PNIA.

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait croître de 6,1% en 2017, tiré par l'agriculture d'exportation (+3,5%) et l'agriculture vivrière (+7,9%). La poursuite de la mise en œuvre du PNIA devrait contribuer à la maîtrise de l'eau et la mise à disposition des semences améliorées et des intrants. Concernant le riz, l'installation en cours des petites unités de transformation devrait stimuler l'offre.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 8,9%, soutenu par les BTP (+24,5%), les produits pétroliers (+21,2%), les autres industries manufacturières (+9,4%), l'énergie (+8,9%) et l'agroalimentaire (+3,5%). L'activité industrielle profiterait des dispositions du code des investissements, des projets de Partenariats Publics Privés (PPP) liés

à la politique d'industrialisation et d'une dynamique de la demande. Au niveau du secteur de l'énergie, la mise en production du barrage de Soubré en 2017 augmenterait l'offre et la qualité de l'électricité.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire évoluerait de 12,5% en 2017 porté notamment par (i) les télécommunications (9,8%) grâce aux investissements prévus pour la couverture nationale en fibre optique, et (ii) les transports (12%) avec la construction de routes et de ponts pour désenclaver les contrées reculées et les différents investissements dans les différents ports et aéroports.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes poursuivraient leur tendance à la hausse pour s'établir à 6,2% en 2017. Cette évolution serait soutenue par le raffermissement de la consommation des ménages qui bonifierait la TVA et la hausse du volume des produits d'exportation.

I.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand évoluerait de 3,7% en 2017, sous l'effet de la croissance des effectifs de la Fonction publique grâce notamment aux recrutements dans le secteur Education-Santé dans le cadre du projet de « l'école pour tous » et de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

I.2.2- Du côté de la demande

La **demande** en 2017 serait tirée par l'affermissement des investissements (8,6%) et la consolidation de la consommation finale (7,5%).

Les **investissements** seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et immobilier. Le taux d'investissement global ressortirait à 23,3% du PIB comme en 2016, avec un taux d'investissement privé de 14,5%.

Quant à la **consommation finale** (7,5%), elle bénéficierait de la hausse des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les **importations** devraient s'élever à 9,1% sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les **exportations** seraient en hausse de 6,4% en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés.

L'**inflation** serait maintenue à 1,5% grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires et à la poursuite des politiques de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 18 : Cadrage macro-économique 2014-2017

Croissance en volume en %	2014	2015	2016	2017 (prév.)
PIB réel	8,5	9,2	9,8	8,9
Secteur Primaire	11,6	2,7	2,0	6,1
Secteur Secondaire	3,5	13,2	16,8	8,9
Secteur Tertiaire	10,8	10,3	10,8	12,5
Secteur non marchand	8,4	7,9	2,0	3,7
Consommation finale	8,3	9,5	8,0	7,5
FBCF	15,9	17,0	28,6	8,6
Exportation de biens et services	4,0	8,5	2,5	6,4
Importation de biens et services	3,7	16,6	9,1	9,1
Déflateur du PIB	0,8	1,8	2,7	1,7

Source : DGE/DPPSE

I.2.3.- La balance des paiements

Pour l'année 2017, l'excédent du **solde global** ressortirait à 70,0 milliards (0,3% du PIB) contre 170,0 milliards (0,8% du PIB) en 2016, dû à la détérioration du déficit du compte courant (-1,8% du PIB).

Le déficit du **compte courant** proviendrait en grande partie de la baisse du solde commercial. En effet, les importations devraient continuer de croître plus vite du fait de l'accélération de la mise en œuvre du PND (2016-2020) et les exportations devraient augmenter, mais à un rythme moindre.

Quant aux **services**, le solde structurellement déficitaire devrait s'accroître, en liaison avec la hausse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret et des autres services aux entreprises.

Le déficit du **compte de revenu primaire** devrait également se creuser, du fait de l'augmentation des passifs financiers des entreprises vis-à-vis de l'étranger. De même, le solde du **compte de revenu secondaire** devrait se dégrader.

Le **compte de capital** enregistrerait un excédent plus élevé, sous l'effet de la hausse des dons projets entrants.

Le **compte financier** serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, du fait de l'augmentation des engagements de l'économie vis-à-vis des non-résidents.

Tableau 19 : Balance des paiements 2015-2017

En milliards de F CFA	2015	2016	2017 (prév.)
Compte des transactions courantes	-100,5	-254,0	-448,3
Biens	1 879,7	1 857,7	1 808,9
Services	-1 252,1	-1 310,4	-1 367,8
Revenus	-523,7	-558,4	-616,3
Transfert courants	-204,4	-243,0	-273,0
Compte de capital et d'opérations financières	-47,6	13,0	86,8
Transferts de capital	128,6	218,5	302,5
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0
Investissements directs	-250,9	-274,5	-300,3
Investissements de portefeuille	-587,3	-427,6	-226,9
Autres investissements	662,0	496,5	311,5
Erreurs et omissions nettes	0	0	0
Solde global	204,3	170,0	70,0

Variation des AEN	-204,3	-170,0	-70,0
Financement exceptionnel	0	0	0

Source : BCEAO, DGE/ DPPSE

I.2.4.- La situation monétaire

La situation monétaire en 2017 serait caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 11,3% pour s'afficher à 9 496,6 milliards dont 2431,1 milliards pour la circulation fiduciaire et 7 065,4 milliards en ce qui concerne les dépôts en banques.

Les avoirs extérieurs nets progresseraient de 70 milliards en 2017, soit une hausse de 3,2% par rapport à 2016, en liaison avec la mobilisation des ressources extérieures sur des prêts projets, les émissions de titres publics sur le marché financier, le rapatriement des recettes d'exportation ainsi que les investissements directs étrangers.

Le crédit intérieur s'élèverait à 7 616,2 milliards après 6747,0 milliards en 2016, soit une progression de 12,9%. Les crédits à l'économie s'afficheraient à 6 261,5 milliards contre 5 292,9 milliards en 2016, soit une hausse de 18,3%. La PNG ressortirait à 1 354,7 milliards en 2017, après 1 454,1 milliards au terme de l'année 2016, soit une baisse de la dette de l'Etat de 99,4 milliards sur le système bancaire intérieur.

II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2017

Les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2017 sont basées sur un taux de croissance du PIB de 8,9%.

II.1- Les recettes totales et dons

Les **recettes totales et dons** passeraient de 4 375,8 milliards en 2016 à 4 868,1 milliards en 2017. Ils se décomposent en recettes fiscales (3 711,8 milliards), en recettes non fiscales (617,0 milliards) et en dons (343,1 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁵

Les recettes fiscales sont prévues à 3 711,8 milliards en 2017 contre 3 318,1 milliards en 2016. Les actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources seront poursuivies. Il s'agit notamment de la réorganisation de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ; du fonctionnement optimal de la procédure de télé déclaration instituée depuis 2015 ; de l'informatisation de la gestion des exonérations et des remboursements de crédits de TVA, de l'amélioration de la prise en charge des marchandises aux bureaux frontières, ainsi que de l'intensification de la lutte contre la fraude par l'installation des ponts bascules et la mise en service des nouveaux scanners.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

Les recettes de la DGI sont projetées à 1 914,2 milliards et se décomposeront selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 267,0 milliards en 2016 à 306,0 milliards en 2017, en relation avec le regain d'activité en 2016 ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2016, une hausse de 47,2 milliards par rapport au niveau attendu à fin 2017 pour se situer à 460,9 milliards compte tenu de la relance de la politique de l'emploi et des recrutements dans les secteurs sociaux de la santé et de l'éducation, de la poursuite de la politique de déblocage, des avancements indiciels dans l'administration publique ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 382,6 milliards en 2017, en hausse de 45,1 milliards par rapport à 2016. Outre la prise en compte de l'accroissement de la consommation finale induite par la hausse des revenus, cette projection intègre les actions de renforcement des contrôles.

Les recettes du Trésor sont prévues pour 8,5 milliards contre une estimation à fin 2016 de 8,8 milliards. Les impôts directs sont projetés à 6,9 milliards et les impôts sur biens et services sont projetés à 1,6 milliard.

⁵ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 1 789,1 milliards en 2017.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse en rapport avec l'augmentation des volumes de mise à la consommation de gasoil, de super carburant et de pétrole lampant. Ainsi pour 2017, ces taxes sont projetées à 457,2 milliards ;
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 898,1 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 433,8 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont prévues à 617,0 milliards en 2017 contre 504,6 milliards en 2016, en tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale et celui de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale.

II.2- Les dons

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 343,1 milliards en 2017 après un niveau attendu de 253,2 milliards en 2016. Ils prennent uniquement en compte les projets ayant des conventions signées.

II.3- Les dépenses publiques⁶

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 5 666,3 milliards en 2017 contre 5 190,3 milliards en 2016, soit une hausse de 476,0 milliards. Cette augmentation serait liée notamment à la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des fonctionnaires, de l'impact financier de la hausse des tarifs d'électricité instituée depuis juillet 2015. En outre, les investissements connaîtraient une hausse du fait de la mise en œuvre d'importants programmes tels que « l'école pour tous » avec notamment la construction et l'extension des Universités, la construction de 3000 classes.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes s'élèveraient à 3 185,5 milliards contre 2 908,0 milliards en 2016, soit une hausse de 9,5%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinerait comme ci-après :

Les charges salariales devraient passer de 1 434,1 milliards en 2016 à 1 508,1 milliards en 2017, soit une hausse de 74,1 milliards (+5,2%) afin de prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les

⁶ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

Les subventions et transferts sont projetés à 377,3 milliards en 2017. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

Les dépenses de fonctionnement s'afficheraient à 985,8 milliards, soit une hausse de 149,9 milliards par rapport à 2016. Cette augmentation s'explique en partie par la prise en compte des dépenses effectuées à l'endroit de la SIR pour sa restructuration.

II.3.2-Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établiraient à 1 761,8 milliards en 2017 contre 1 547,1 milliards en 2016, soit une hausse de 214,8 milliards (+13,9%) prenant en compte les priorités du PND II traduites dans le PIP. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 41,9%.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2017 se situent à 1 418,8 milliards dont 849,6 milliards pour la dette extérieure et 569,2 milliards pour la dette intérieure ; soit une hausse de 78,5 milliards par rapport au service estimé de 2016. Ce service représente 31,4% de recettes intérieures et 6,1% du PIB contre respectivement 33,3% et 6,4% en 2016.

S'agissant du service de la dette intérieure, il est prévu à 849,6 milliards se compose de la façon suivante :

- 37,8 milliards pour la BCEAO ;

- 115,9 milliards pour les Banques commerciales ;
- 13,3 milliards pour le secteur non bancaire ;
- 184,1 milliards de bons du Trésor ;
- 181,5 milliards d'emprunts obligataires ;
- 310,3 milliards d'obligation du Trésor ;
- 6,9 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Concernant la dette extérieure, le service prévisionnel en 2017 est de 569,2 milliards contre 479,8 milliards en 2016 ; soit 7,0% des recettes d'exportation contre 6,2% en 2016. Il se répartit de la manière suivante :

- 108,0 milliards dus aux multilatéraux ;
- 196,9 milliards dus au Club de Paris dont 147,6 milliards de C2D ;
- 216,0 milliards dus aux commerciaux dont 210,8 milliards au titre des Eurobonds ;
- 48,3 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 798,2 milliards (3,4% du PIB) en 2017 contre 3,9% en 2016. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier sous régionaux prévues à 1227,1 milliards, des appuis budgétaires de 183,2 milliards et des prêts projets pour 542,2 milliards.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2017

En vue d'atteindre les objectifs du PND 2016-2020, les réformes économiques et financières s'articuleront dès 2017, autour des piliers suivants : (i) la préservation des marges de manœuvre budgétaire de l'Etat, (ii) le renforcement de la gestion des finances publiques y

compris des entreprises publiques (iii) le développement du secteur privé, et (iv) le développement du secteur financier.

Pour dégager les marges de manœuvre nécessaires à l'investissement public prévu dans le PND, les réformes seront entreprises pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales et douanières.

Les réformes fiscales et douanières concernent entre autres l'élargissement de l'assiette, la simplification du dispositif fiscal et la modernisation des administrations fiscale et douanière. Le Gouvernement entend mener une étude d'évaluation du Code des investissements, afin d'apprécier l'impact socio-économique des exonérations fiscales en vue de les rationaliser et de s'assurer de la pertinence des dispositions y figurant en liaison avec les objectifs fixés dans le PND. Parallèlement, les efforts de réformes entamés dans les administrations fiscales seront poursuivis, pour continuer à améliorer leur rendement.

Ainsi, en matière de fiscalité intérieure, la simplification du dispositif fiscal et l'élargissement de l'assiette s'effectueront à travers :

- la création de deux nouveaux Centres des Moyennes Entreprises (CME) pour renforcer le suivi des contribuables et la modification du seuil d'éligibilité auxdits centres, avec pour objectif à terme de couvrir le seuil d'assujettissement à la TVA; et
- l'amélioration de l'évaluation de la dépense fiscale grâce notamment à l'assistance technique du FMI.

La modernisation de l'administration fiscale consistera à :

- l'élaboration d'un nouveau schéma directeur informatique de la DGI ;
- la mise en place des télés déclarations après le succès du formulaire unique ;

- l'informatisation du guichet unique de dépôt des états financiers ;
- la mise en œuvre graduelle des télépaiements ; et
- la poursuite de la mise en œuvre du Livre foncier électronique.

En matière de fiscalité de porte, les réformes concerneront :

- l'adoption d'un nouveau code des Douanes ;
- la poursuite de l'analyse de risques ;
- l'acquisition et le déploiement de nouveaux scanners aux frontières ; et
- la poursuite du renforcement des capacités de la lutte contre la fraude.

La modernisation des modes de pilotage et **de gestion des finances publiques** sera une priorité. A cet égard, les actions suivantes seront menées : (i) la prise des textes d'application de la Loi Organique portant Loi de Finances,(ii) la finalisation de la Charte de gestion des Programmes, (iii) la mise en place du nouveau Système d'Information Budgétaire, (iv) l'amélioration de la pratique du plan d'engagement des dépenses budgétaires en cohérence avec les plans de passation des marchés publics et articulé avec le plan de trésorerie tout en poursuivant la réduction du recours aux procédures exceptionnelles de dépenses, (v) la formation des acteurs centraux et déconcentrés de la dépense publique sur le nouveau système de gestion des finances publiques et plus particulièrement sur les CDMT et les Budgets Programmes, avec le démarrage de la phase pilote sur cinq Ministères, et (vi) le renforcement des capacités des comités sectoriels CDMT à l'élaboration des outils de performance.

La gestion de la dette publique conformément aux exigences internationales et aux normes communautaires de l'UEMOA sera poursuivie. A ce titre, un projet de loi portant politique nationale d'endettement et de gestion de la dette publique sera adopté. Après le

vote par l'Assemblée Nationale, plusieurs décrets d'application de la loi susmentionnée seront pris, notamment celui relatif à la saisine du Comité National de la Dette Publique (CNDP).

S'agissant de **la restructuration des entreprises du secteur public**, les entreprises du secteur énergie seront restructurées sur la base notamment des recommandations des audits de la SIR et de la PETROCI. Concernant la PETROCI, la situation financière devrait s'améliorer en 2016 et le résultat net devrait ressortir en équilibre ou excédentaire, grâce au plan de restructuration en cours. S'agissant de la SIR, une amélioration des résultats d'exploitation a été enregistrée, en lien avec l'accroissement de la demande nationale. La mise en œuvre des recommandations de l'audit réalisé en 2016 devrait permettre de restructurer la dette et d'atteindre l'équilibre financier à moyen terme.

Les mesures mises en œuvre dans le secteur électricité devraient permettre un retour à l'équilibre à fin 2016 et contribuer à accroître l'offre d'électricité pour soutenir la dynamique de croissance.

En outre, dans le cadre du programme de privatisation, une liste de quinze (15) entreprises à privatiser a été adoptée par le Gouvernement en décembre 2012. Trois (03) entreprises ont été privatisées et le processus devrait se poursuivre en 2017.

En vue d'améliorer la gestion des entreprises publiques, les contrats de performance entre l'Etat et ces entreprises seront élaborés. Ces contrats permettront de définir en cohérence avec le projet de chaque société et sur la base des orientations fixées au niveau gouvernemental, des objectifs de performance opérationnels, techniques, économiques et financiers à atteindre par les entreprises à

une échéance pluriannuelle, sous la forme d'un programme d'actions de 3 à 5 ans. Cette opération commencera par une phase pilote sur un nombre réduit d'entreprises qui s'achèvera avant un déploiement progressif du dispositif.

Concernant le développement du secteur privé, partant des acquis en matière de réforme 'Doing Business', le Gouvernement continuera ses efforts pour améliorer l'environnement des affaires et réduire les coûts des facteurs en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité du secteur privé.

Le Programme de **Développement du Secteur Financier** (PDESFI) sera mis en œuvre pour favoriser l'assainissement et le développement de ce secteur et améliorer l'inclusion financière.

Concernant l'assainissement, le Gouvernement accélérera le redimensionnement du secteur bancaire public en vue de créer un pôle performant, capable d'accompagner ses politiques sectorielles, et qui soit conforme à sa volonté de désengagement du secteur productif. Les réformes concerneront également le renforcement de la supervision du secteur des assurances ainsi que la transparence et la disponibilité des informations financières.

S'agissant du développement, les efforts porteront sur le financement des PME et l'approfondissement du marché des capitaux.

Enfin, le Gouvernement facilitera la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière pour renforcer la bancarisation et l'accès au crédit.

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Economique et Financier 2017 montre l'impact positif de la mise œuvre des actions entreprises par le Gouvernement, avec la fin du PND 2012-2015 couronné par un taux de croissance de 9,2% en 2015, et annonce le démarrage du second PND (2016-2020) devant conduire la Côte d'Ivoire vers l'émergence.

Les efforts de redressement consentis depuis le PND 2012-2015 ont donné des résultats probants et encourageants, surtout en termes de croissance soutenue. Cette dynamique devrait se poursuivre avec une croissance projetée à 9,3% et 8,9% respectivement en 2016 et 2017, grâce notamment à la poursuite de l'exécution des principaux chantiers de l'Etat. Ces efforts devraient être renforcés pour mieux prendre en compte l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction des inégalités.

Les objectifs prioritaires assignés à la Loi de Finances 2017 participent d'une logique de continuité des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2017 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global qui serait de -3,4% du PIB contre -3,9% en 2016. Cette amélioration proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets. Toutefois, les dépenses intègrent la prise en compte de la totalité de l'impact financier du déblocage des avancements indiciaires de l'ensemble des

fonctionnaires et la mise en œuvre de programmes tels que « l'école pour tous ».

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

La mise en œuvre effective et efficace des réformes et le renforcement des partenariats public-privé permettraient de réduire les fragilités structurelles et de faire face aux chocs externes. En outre, les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie de l'émergence économique et sociale à l'horizon 2020.